

# **LE MARIAGE ET LA NAISSANCE**

**chez les Ngbaka minagende**

**Marcel Henrix cicm**



## **Table des Matières**

### **Chapitre 1. Les fiançailles et le mariage**

- L'éducation au mariage
- Comment une maman éduque sa fille
- Les premiers pas vers le mariage
- Le garçon cherche une fille
- La visite aux futurs beaux-parents
- Les premiers cadeaux
- Première nuit de noces
- A l'essai chez les beaux-parents
- La dot
  - Notes complémentaires au sujet de la dot
- La fille est conduite à la maison du fiancé
- La polygamie
- Les veuves et les veufs

### **Chapitre 2. Grossesse et naissance**

- Quelques mots sur les règles
- La grossesse
- Prescriptions pour les femmes enceintes
  - Comment une femme enceinte doit se comporter
  - Interdits alimentaires de la femme enceinte
- Garçon ou fille?
- La naissance
  - Quelques questions concernant le placenta
- La femme stérile
  - 1. La cause se trouve chez un membre de la famille
  - 2. La maladie de mókólá
  - 3. La maladie "gú lì"
  - 4. Les "eaux" de l'homme et de la femme ne s'accordent pas.
  - 5. La cause date du temps de l'initiation
- Avortement
- Liste des plantes citées en rapport avec la naissance

### **Chapitre 3. Les jumeaux**

La naissance de jumeaux

Sortie des jumeaux

Rite de "yènggèlè óbé dǎ"

La signification de la poudre rouge "kúlà" et du sel traditionnel  
"kpátǎ"

Ndábà pour des jumeaux

Ce que l'on raconte sur le comportement des jumeaux

Comment faut-il se comporter envers des jumeaux ?

Encore quelques prescriptions à respecter envers les jumeaux

Que doit faire une maman qui va en voyage avec ses jumeaux?

Levée des interdits

Les noms donnés aux enfants jumeaux

## **Chapitre 1. Les fiançailles et le mariage**

### **L'éducation au mariage**

Du temps des ancêtres, l'éducation des enfants était vue comme une longue préparation au mariage. Les filles et les garçons devaient devenir des adultes travailleurs, disciplinés, capables d'entretenir une famille et d'élever des enfants qui, à leur tour, pourraient fonder une famille, car la famille devait grandir et se perpétuer.

La période de leur initiation est, aussi bien pour les garçons que pour les filles, une initiation au mariage. Dans le camp d'initiation des garçons ou dans la case d'isolement des filles, les anciens ou anciennes initié(e)s donnent des admonitions, des conseils et des instructions qui ont trait à leur vie future, surtout à leur future vie conjugale : les fiançailles, le mariage, la sexualité et la fécondité. Les initié(e)s exécutent des rites et des danses que nous pourrions voir comme des gestes indécents mais qui concernent la fécondité et la procréation.

### **Comment une maman éduque sa fille**

*Entretien avec Zonga Marie*

Quand tu es encore une petite fille, ta mère t'apprend tout ce que tu devras pouvoir faire lorsque tu te maries et que tu as des enfants.

Tu es encore une enfant et déjà ta mère te fait faire de petits travaux dans la maison. Le matin, tu te lèves, tu balaies devant la maison, tu fais un feu et tu fais chauffer de l'eau. Quand l'eau est chaude, tu prends un bassin et tu commences à te laver. Tu laves ton visage, ton corps, tes jambes, tes pieds; après, tu sors pour que ta mère, ton père et les autres membres de la famille puissent à leur tour se laver.

Tu fais du café (s'il y en a à la maison) et tu en donnes une tasse à chacun. S'il reste de la boule de maïs de la veille au soir, tu la réchauffes pour que tous puissent en manger.

Après le repas, maman dit : "Ma fille, allons au champ." A l'arrivée au champ, ta mère prend une machette et commence à couper les mau-

vaises herbes. Tu prends une machette à ton tour et tu coupes ta part, à côté de ta mère. Ainsi vous travaillez ensemble, des heures et des heures, jusqu'à ce que ta mère regarde le soleil. Quand elle voit qu'il est temps, elle dit : « Mon enfant, rentrons à la maison ». Mais d'abord, il y a encore du bois à chercher pour le feu, et des légumes à cueillir pour le repas du soir. Tout cela vous le liez en fagot et vous le posez sur la tête pour le retour.

Une fois à la maison, tu prends un bassin d'eau pour te laver, et tu prépares de l'eau pour ta mère et ton père. Alors vient la préparation du repas : tu puises de l'eau, tu laves les bassines et les cuillères, tu mets de la farine de maïs sur le feu, tu remues jusqu'à ce que ce soit prêt. Après le repas, tu balaies l'endroit où ton père dort, car il aime bien que ce soit propre. Le dicton dit : *"Kpásá wí ó yálà zǎ ndí, n'á yálá zú à dè gó"*, une personne âgée qui dort dans le désordre fait de mauvais rêves.

Et ainsi tu t'occupes toute la journée. Le jour où tu épouses un homme, ce ne sera pas difficile pour toi car ta mère t'aura appris tout ce qu'il faut faire dans un ménage. Mais si tu n'obéis pas et que tu refuses de faire ce que ta mère demande, plus tard, tu n'obéiras pas non plus à ton mari; il en aura vite assez de toi et te renverra chez toi.

– Et quand tu as tes règles pour la première fois, est-ce que ta mère t'aide ?

Oui, bien sûr ! Tu es encore une jeune fille et te voilà indisposée ; tu ne sais pas pourquoi il y a du sang à tes vêtements. Ta mère, le voyant, te dira : "Ma fille, va te laver, tu as eu tes règles." On appelle ça : *zò zèkè* (voir la lune) ou *zò kùsì* (voir les pierres de l'âtre). Tu devras vivre cette expérience chaque mois.

## Les premiers pas vers le mariage

*Zagbalafio Vedast et Zonga Marie*

*Vedast* : Quand un garçon constate que les poils de son corps ont poussé et qu'ils sont devenus noirs et quand il sent que son corps est prêt pour tous les travaux, il se prépare à aller à la recherche d'une femme en vue de fonder une famille. Ou il fait des rêves : chaque nuit, il rêve qu'il rencontre une jeune fille, qu'il parle avec elle et que cela leur plaît à tous les deux. Cela continue à jouer dans sa tête et son désir de rencontrer une femme grandit de plus en plus. Il est alors temps qu'il cherche à se marier.

*Marie* : Lorsque tu es une fille et que tu as grandi, que ton teint est devenu noir et que tes seins sont arrivés à maturité, les garçons de ton âge se mettront à te courir après pour te faire des propositions de mariage. Ils tournent autour de la maison de tes parents mais toi, tu ne les regardes pas, tu refuses et tu continues à refuser. Mais si tu as tes règles tous les mois et que tu as suivi l'initiation, alors en toi le désir d'un homme se réveille et te voilà prête, toi aussi, au mariage.

### Le garçon cherche une fille

Une femme Ngbaka est libre d'épouser l'homme de son choix<sup>1</sup>. Mais, avant de se marier, il lui faut l'accord de ses parents.

En principe, c'est le père de la fille qui doit donner son accord, mais l'influence de la mère n'est pas à sous-estimer. C'est pourquoi le dicton dit : "*Kɛfɛ kusi kɔ̄ mo ia, nde kɛfɛ nu dī bɛ́ sɛ go*" : si la femme au foyer est d'accord, le chef de la maison ne refusera pas. C.-à- d. : Si tu veux épouser une fille, adresse-toi à sa mère; si celle-ci donne son accord, le père ne s'y opposera pas.

---

<sup>1</sup> Néanmoins, les cas où un père de famille vend sa fille, contre la volonté de cette dernière, ne sont pas rares. On dit alors : *A biá bé 'dá à biá* (il a vendu sa fille). Et on désignera une femme qui a été vendue par le terme *biá wúkô*. Une telle attitude n'est pas la façon normale de se marier.

*Zagbalafio Vedast et Mbuamɔ Cathérine.*

*Vedast*: Afin de trouver une fille, un garçon doit quitter la maison parentale et aller loger chez des amis dans un autre coin du village ou même dans un village voisin. Lorsqu'il voit une fille qui lui plaît, il se renseigne sur elle auprès de ses hôtes, car on n'épouse pas une fille simplement à cause de sa beauté. Le proverbe dit : *"Gbà filá ngòlò'bò, dòkò zǎ né"* (litt. : Un grand fruit mûr, mais il est piqué), ce qui signifie : il ne faut pas se fier uniquement aux apparences, il est possible qu'elle ne vaille pas grand-chose.

Mais si, d'après les renseignements, il s'agit d'une jeune fille valable et courageuse, alors il essaie de la rencontrer. Un jour, il la rencontre, sur une route vers le champ ou vers l'eau ou dans un quelconque endroit. Il la salue, commence à causer avec elle et, après quelque temps, il lui fera des propositions en vue d'un mariage. Si le garçon plaît à la fille, elle lui dira : "Si tu veux vraiment te marier avec moi, va à la maison de mes parents qu'ils puissent te connaître toi aussi. On ne discute pas d'un mariage le long d'une route."

La fille de son côté veut avoir le temps de se renseigner sur le garçon, sur sa conduite ; elle le demandera à des membres de sa famille ou à une amie qui habite dans le voisinage. S'il n'y a pas d'obstacles ou d'inconvénients, alors le garçon peut faire les démarches suivantes.

### **La visite aux futurs beaux-parents**

(Nè kèfè kò)

*Vedast*: Quand le soir tombe, le garçon se rend à la maison de ses futurs beaux-parents. Il s'arrête devant la porte ; la jeune fille lui présente sur quoi s'asseoir et disparaît derrière la maison. Elle ne veut pas être là pendant que le garçon parle avec ses parents. Ce n'est que dans le courant de la conversation, lorsque ses parents la forcent, qu'elle entre pour écouter ce que le garçon va lui dire.

– Pourquoi ne veut-elle pas assister à l'entretien ?

*Cath* : Si elle était là, elle devrait donner immédiatement son accord. Dans son for intérieur, elle le veut bien mais elle ne peut pas le montrer, pour ne pas donner l'impression qu'elle courait déjà après ce garçon, ce qu'elle regretterait plus tard. Car à la moindre dispute avec son mari, il lui reprocherait que ce n'est pas lui mais elle qui l'avait cherché. C'est pourquoi elle se fait un peu hésitante et fait semblant d'avoir été forcée. Ainsi elle pourra lui répondre : "Non, je ne t'ai pas appelé." Alors le garçon sait qu'elle protège son honneur.

*Vedast* : Il arrive aussi que les frères de la fille mettent le garçon à l'épreuve. Quand le garçon est entré dans la maison, ils allument un feu, y jettent du pilipili (*tàndàlà*) et quittent le lieu en claquant la porte. Le garçon qui se trouve à l'intérieur dans la fumée fuira la maison s'il n'est pas vraiment convaincu de sa demande et abandonnera la chose. Mais s'il aime réellement la fille et désire l'épouser, il reste dans la maison pour parler avec elle.

Après avoir traversé l'épreuve de la première visite, le garçon ira régulièrement à la maison de ses futurs beaux-parents pour causer avec la fille.

– Que veut dire l'expression *zù'dù sàlí wi wili* (épiler les sourcils d'un homme) ?

*Cath* : C'est ce que fait une fille au garçon pour lui montrer qu'elle l'aime vraiment et qu'elle a l'intention de l'épouser. Le garçon met sa tête sur les genoux de la fille et elle commence à tirer les petits poils de ses sourcils en faisant des raies.

Quand le garçon rentre chez lui ou chez des amis, ils s'exclament : "Ah, frère ! Tu as trouvé une chérie ? Où l'as-tu trouvée ? C'est pour quand le mariage ?" Alors on rigole de tout cœur et il demande : "Comment le savez-vous ?". Ils disent "Mais regarde tes sourcils ! N'est-ce pas ta chérie qui t'a fait cela ?" C'est ainsi que ça se passait du temps de nos ancêtres.

– Cela se passait le long d'un chemin ou dans un champ ?

*Cath* : Non, ils le font quand ils se rencontrent dans la maison des parents de la fille. Jadis, c'était le seul endroit où ils pouvaient se rencontrer. Ils

profitaient alors d'un moment seul à seul pour se raconter leurs petits secrets et pour faire de pareilles choses.

### **Les premiers cadeaux**

(Tè bisi wúkò)

*Vedast* : Après quelques mois de visites régulières à la fille, les parents savent que la relation est sérieuse et que le pas suivant peut être fait. Car jusque-là les deux ne pouvaient pas coucher ensemble ni même manger du même pot.

*Cath* : Les futurs beaux-parents disent au garçon : "Nous savons que tes intentions vis-à-vis de notre fille sont sérieuses. Si tu l'aimes vraiment, apporte deux poulets, une bouteille d'huile et du sel pour préparer les poulets; alors on pourra faire la fête avec tes parents et vous pourrez partager le même bol pour manger."

Le garçon apporte les poulets, l'huile et le sel. Les parents invitent les parents du garçon, tuent les poulets et les préparent. Le sel est partagé entre les membres de la famille ; on frotte un peu de sang de la poule sur la poitrine de la fille et du garçon et on dit : "Que vous soyez féconds et puissiez avoir beaucoup d'enfants."

La fille de son côté apporte un peu de nourriture venant de chez ses parents et la fête peut commencer. Les parents mangent de ce que le garçon a apporté ; le jeune couple mange de ce que la fille a apporté de chez elle. A partir de ce moment, le couple peut manger ensemble dans un même pot.

– Peuvent-ils déjà coucher ensemble ?

*Cath* : Non! Tout ce qui précède ne sont que des signes que leurs fiançailles sont sérieuses et que la jeune fille lui est réservée. Les autres garçons ne doivent plus essayer de s'approcher d'elle et de la séduire. La fille de son côté ne peut plus parler avec d'autres hommes, seulement avec ses frères et les hommes de sa propre famille.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Parfois on appelle cela *è félé nú wúkò* (tendre une corde autour de la fille); cette expression ne semble pas être généralisée et est peut-être reprise du lingala où l'on dit *kokanga lopango*.

– Que se passe-t-il après?

*Cath* : Les parents de la fille disent au garçon : “Si tu veux vraiment épouser notre fille, demande à tes parents de nous envoyer les cadeaux suivants : *ngbúlútú*, *lènggè*, *ngbòlòmà* et *ngónggàlò*.”

Le garçon fait ce qui lui est demandé et apporte les objets demandés. On appelle ça : *tè bisi wùkò*. Alors les beaux-parents disent : “C’est bien comme ça, maintenant notre fille est ta femme et nous sommes tes beaux-parents.”

*Vedast* : Dorénavant, le garçon ne doit plus attendre le soir pour rendre visite à ses beaux-parents ; il peut y aller en plein jour. Ceci montre qu’elle est vraiment sa femme.

### **Première nuit de noces**

*Vedast* : Ce soir même, le couple peut coucher ensemble<sup>3</sup>. Le lendemain matin, la fille prend de la poudre rouge de l’arbre *kúlà* et la met sur la boule de maïs pour faire savoir à ses parents que les rapports sexuels ont eu lieu. Les parents tuent une poule et la préparent. Ils en prennent la tête, ouvrent le bec et y introduisent un bâtonnet pour qu’il reste ouvert. Ils apportent le poulet préparé aux parents du garçon pour leur signaler que l’acte sexuel a été conclu.

Les parents du garçon à leur tour prennent deux ou trois poules et les apportent aux parents de la fille pour les dédommager pour le fait que leur fils a couché avec leur fille. Les poules sont en premier lieu destinées à la mère de la fille car c’est elle qui l’a mise au monde et qui l’a élevée.

C’était ainsi du temps de nos ancêtres. On appelait ce rite *kòlá gbélé kúli* (litt. : La poule a couvé un œuf). Ce rite est obligatoire. Si on ne le fait pas, les parents de la fille risquent d’encourir un grand malheur : être blessés ou contracter une grave maladie.

*Zonga Marie* : Si avant le mariage, la fille n’a jamais eu de rapports sexuels avec un homme, elle en donnera la preuve après la nuit conjugale. Elle

---

<sup>3</sup> Selon d’autres, le couple ne peut avoir des relations sexuelles que lorsque la dot est payée entièrement.

sort avec les tissus souillés et les montre à la famille. Ils seront fiers et s'écrieront : "Voilà, notre fille était encore vierge !" Alors on en tiendra compte pour fixer la dot et on augmentera la somme.

### **A l'essai chez les beaux-parents**

Mais, avant qu'on en soit là, le garçon devra passer une période d'épreuve chez ses futurs beaux-parents. Il doit prouver qu'il est fort et capable d'entretenir sa femme et ses enfants. On lui donne certains travaux à accomplir, pas de petits travaux, non, mais des choses qu'un futur père de famille doit être capable de faire, p.ex. couper des arbres dans la forêt pour aménager un champ et construire une maison. Tout cela demande connaissance et force. Ainsi les beaux-parents peuvent-ils juger si ce garçon convient à leur fille. On appelle cela "*tò kèfè*" (travaux pour les beaux-parents).

S'il s'agit d'un garçon bien éduqué, il n'aura rien à craindre. Tout cela, il l'a appris chez ses parents. Son père lui a montré comment construire une maison, comment couper des arbres, etc. D'ailleurs, durant la période de son initiation, ses initiateurs l'ont déjà préparé au mariage.

– Et la fille, doit-elle aussi passer une période d'épreuves ?

*Cath* : Bien sûr ! Cela se passe lorsqu'elle est conduite vers la maison de ses beaux-parents. Elle ne va pas loger directement chez son mari mais bien chez ses beaux-parents. Sa belle-mère la met au travail : égrener le maïs des épis ('*bèlè kòni*)<sup>4</sup>, les mettre dans l'eau et les piler. C'est du boulot et cela demande de l'habileté, surtout piler du maïs, tout un panier bien rempli. Pas un seul grain ne peut tomber par dessus le bord du mortier. On appelle cela "*túlá kèfè*". Lorsque la première portion de maïs est pilée, la belle-mère va la griller sur le feu. Et ainsi de suite, des heures et des heures.

La fille doit aussi s'occuper du bois en vue du feu. Son mari ou ses beaux-frères coupent de gros morceaux de bois dans la forêt ; elle les lie en fagot, les pose sur la tête et les apporte à la maison. Les gros

---

<sup>4</sup> '*bèlè kòni* : égrener le maïs en les détachant des épis avec le pouce.

morceaux sont utilisés pour aménager l'endroit où coucher (*kù'bú*)<sup>5</sup> dans la maison de ses futurs beaux-parents. C'est là qu'ils dormiront, c'est le fruit du travail de leur belle-fille.

D'autres petits boulots lui seront encore demandés : travailler dans le champ, préparer la bière de maïs pour recevoir des amis, etc. Ainsi la fille est mise à l'épreuve par sa future belle-mère comme le garçon est mis à l'épreuve par son père. Ils ne veulent pas la faire souffrir ou peiner mais ils veulent voir si elle sera une bonne épouse et une bonne mère.

S'il s'agit d'une fille hardie, elle n'a rien à craindre. Elle a tout appris chez sa mère et, durant la période de son initiation, elle a déjà été mise à l'épreuve par ses initiatrices.

### La dot

A présent, le moment est venu de payer la dot. Les parents de la fille envoient aux parents du garçon un message contenant une liste avec leurs désirs : "Envoyez-nous ces objets, que nous puissions amener notre fille auprès de votre fils."

*Entretien avec des anciens de 'Bominenge (1955)  
complété par Zagbalafio*

– En quoi consiste la dot ?

*Zagb* : Du temps de nos ancêtres, la dot consistait en une sorte de large pointe de sagaie appelé *mbili* ou *nganzélé mbili* (voir photo ci-contre).

Pour obtenir les *mbili*, le jeune homme devait extraire une grande quantité de minerai de fer, l'apporter chez un forgeron. Celui-ci en forgeait le nombre de *mbili* demandés. En guise de paiement, on lui laissait une partie du minerai apporté.



---

<sup>5</sup> *Kù'bú* : petit endroit où coucher dans une case ronde, aménagé par de longs et gros morceaux de bois de chauffage dressés contre la charpente du toit.

Extraire du minerai de fer est un travail très dur; le jeune homme devait être fort et serrer les dents, sinon il ne pouvait pas se permettre d'avoir une femme et il resterait célibataire.<sup>6</sup>

Plus tard, à l'introduction de la monnaie, la dot se payait en argent. C'est le père du garçon ou ses oncles paternels ou parfois d'autres membres de la famille qui s'occupaient d'assembler la dot. Si ceux-ci ne pouvaient ou ne voulaient pas l'aider, le garçon devait se débrouiller seul. Il essayait de trouver de l'argent par son travail, en allant à la chasse ou à la pêche ou en faisant un grand champ et en vendant le gibier, le poisson ou les produits, ou en faisant du commerce, etc.<sup>7</sup>

– Combien de **mbili** fallait-il payer ?

'Bomin : On commençait par 15 **nganzélé mbili**. On appelle cela "*Má liá wi*" (le prix pour une personne). Ensuite, après le deuxième ou le troisième enfant, il devait encore ajouter cinq ou dix mbili, ce qui faisait un nombre de 20 à 25 mbili. Alors on dit : "*Má kú wálá*" (ça traverse le chemin), c.-à-d. maintenant la dot est complète.

Jadis, lorsque la charge était trop lourde pour une seule femme, parce qu'elle était trop faible ou souvent malade ou ne pouvait plus avoir d'enfants, on ajoutait encore 5 mbili et on disait : "*Má liá mbé wi*" (cela donne droit à une deuxième femme). La famille donnait alors une jeune fille de la famille pour aider sa soeur aînée ou sa tante et mettre au monde des enfants à sa place.

– Que peut-on faire si la famille n'a pas de *mbili* ou pas d'argent ?

---

<sup>6</sup> Le mot **zàgbàlà** (jeune homme) semble être un abrégé de *wí zà gbàlà* (personne/extraire/minerai), ce qui indique le jeune homme qui, jadis, devait extraire le minerai pour payer la dot.

<sup>7</sup> Certains noms personnels, surtout ceux donnés à des filles, ont trait à la dot. Parfois ces noms sont donnés lors de mésententes ou de conflits entre les deux belles-familles; parfois ils expriment tristesse, rancune ou plainte. Ainsi par ex., un jeune père qui a dû se débrouiller seul pour payer la dot de son épouse donnera à sa fille le nom de **Mbiliènggà** (argent de la chasse) ou *Mbilingòndà* (argent de la forêt). Par ce nom, il accuse les membres de sa famille de ne pas l'avoir aidé pour payer la dot lors de son mariage (Voir d'autres exemples dans l'article "Noms Individuels chez les Ngbaka minagende").

*Zagb* : S'il y a manque de mbili ou d'argent, il arrive que l'on vende une plus jeune soeur pour payer la dot. Normalement la fille reste chez ses parents, mais dès qu'elle devient nubile elle doit rejoindre la famille qui l'a achetée. On dit alors "*á sí 'dùll'*" (elle est partie en exil)<sup>8</sup>.

– Mais que fait-on si le garçon n'a pas d'argent ni de petite soeur à vendre ?

*'Bomin* : Alors il se pouvait que les beaux-parents donnent quand même leur fille en mariage. Mais dès que de ce mariage une petite fille naissait, ils étaient obligés de la céder aux beaux-parents dont elle devenait la propriété.

– Que signifie le dicton : "*Mbili 'do bókó é nú kǎ'*" (la dot se termine au bord de la tombe) ?

*'Bomin* : Cela veut dire que le paiement de la dot n'est jamais terminé. Il y a tant de circonstances dans un mariage où il faut payer quelque chose aux beaux-parents. Si on ne peut pas compter sur la famille, on n'en sort pas. C'est pourquoi les ancêtres disaient : "*Fò bàá mó dò nàá mó bíná, nè gbàkàtà félé kǎ mó nú kálì.*" (litt. : Si tu n'as pas de parents, les crevettes pourrissent dans ta main à côté du feu). Si tu n'as pas de famille, tu restes sur ta faim, même si la nourriture est à portée de ta main. Ce qui veut dire dans ce contexte que tu restes célibataire toute ta vie, malgré les filles qui t'entourent.

– Et lorsque, enfin, la dot est là, qui la porte alors aux beaux-parents?

*Zagb* : Ce sont les parents du garçon qui font cela. Mais ils envoient d'abord un message aux parents de la fille pour leur annoncer leur venue. Ces derniers préparent alors de la nourriture et de la boisson pour accueillir les hôtes, car c'est un moment de joie pour les deux familles. Après la remise de la dot, les deux familles fixent une date où la fille sera conduite auprès de son mari.

---

<sup>8</sup> *'Dùli* signifie : exilé(e), esclave ou personne qui est donnée en rançon ; dans ce contexte, cela signifiait : la fille qui était vendue pour payer la dot de son frère. La jeune fille rejoindra le clan qui l'a achetée pour y épouser un homme plus tard.

Notes complémentaires au sujet de la dot :

- 1) A côté du *mbili* ou de l'argent, d'autres produits doivent être donnés, tels que : une chèvre, un chien, des poules et du sel ; plus tard, ce seront aussi des produits importés.

Voici deux exemples qui ont été notés :

1984 : 1 chèvre, un sac de sel (18 kilos), un grand bassin profond (*zungu Bangi*)<sup>9</sup>, un vêtement pour la belle-mère.

1992 : 1 ou 2 chèvres, 1 chien, 12 à 15 poules, une longue machette, 1 sac de sel, 1 grand bassin plat et 1 grand bassin profond, 1 à 2 vêtements pour les femmes.

- 2) Depuis l'entrée de la monnaie, l'usage de *ngánzélé mbili* est abandonné et remplacé par de l'argent. Le prix dépend des fluctuations, pas seulement à cause de l'inflation, mais aussi selon la fortune de la personne concernée.

Le prix fixé ne sera jamais payé en une seule fois et il arrive souvent qu'il ne soit jamais entièrement payé.

- 3) Lorsque la dot est donnée, il ne faut pas oublier la belle-mère et d'autres membres féminins de la famille, car un oubli pourrait avoir de lourdes conséquences (voir deuxième chapitre de cet ouvrage).

### **La fille est conduite à la maison du fiancé**

Avant le lever du soleil, le père de la fille va à la chasse ou à la pêche. La mère de son côté prépare la quantité de maïs nécessaire, car il faut faire la fête.

Accompagner la fille jusqu'à la maison de son futur est la tâche des femmes : sa mère, ses grands-parents, la tante du côté paternel. Les hommes sont absents dans cette démarche. Les femmes rassemblent la nourriture qui a été préparée et se mettent en route avec la fiancée. Arrivées près de la maison du fiancé, elles sont accueillies avec joie et bonheur par toute la famille. On mange, on boit, on fait la fête jusqu'au soir puis tout le monde retourne à la maison.

---

<sup>9</sup> Ainsi nommé parce qu'il est importé de Bangui.

## La polygamie

Du temps des ancêtres, contrairement à ce qui se passait dans certaines peuplades voisines, la polygamie était plutôt rare chez les Ngbaka et, si elle était pratiquée, c'était de la petite polygamie.<sup>10</sup>

Voici quelques spécificités :

1) Lorsqu'une femme mariée était devenue trop âgée et ne pouvait plus avoir d'enfants, il arrivait que l'homme prenne à côté d'elle une femme plus jeune. Ou parfois, sa belle-famille elle-même lui donnait une fille de la famille pour remplacer sa sœur ou sa tante.

Il arrive aussi que la femme elle-même fasse venir une fille de sa famille, de préférence une fille de son frère (*bé kùlâ*), pour l'aider dans le travail et mettre au monde des enfants à sa place. Elle le fait pour empêcher son mari de prendre une femme étrangère à la maison, ce qui lui causerait des problèmes à elle : se voir négligée par son mari, avoir des disputes avec sa co-épouse, etc.

Dans tous ces cas, la jeune femme est appelée *bé sóló kéné à* (litt. : sa petite femme). Parfois on l'appelle aussi *kó kùsì* ou encore *kó ndékésé*, mais ce terme est utilisé aussi pour une fille que la famille a promise en gage au mari afin de remplacer sa sœur s'il lui arrivait quelque chose.

Dans ce sens, un homme marié peut appeler toutes les sœurs de sa femme *kó kùsì* ou *kó ndékésé*, car elles sont toutes d'éventuelles candidates pour remplacer son épouse.

Les hommes utilisent des noms ou des expressions populaires pour parler de façon ludique de ces filles. Ils les appellent p.ex. *mbókó 'dó 'bètè* (branche qui sert à soutenir un régime de noix de palme pour qu'il ne se détache pas). De la même façon, la petite sœur de l'épouse sera un appui pour le mari et pour les enfants si jamais leur mère venait à manquer.

Ou un homme dit : *wúké gè à á kólá zú fíé 'dà mí*, cette fille est une part de mon terrain que je garde en réserve pour de futures exploitations. Car s'il arrive quelque chose à ma femme, je pourrais l'épouser pour qu'elle s'occupe des enfants de sa sœur.

---

<sup>10</sup> Voir Guimin M., *La polygamie sous l'Equateur*, Revue Congolaise, décembre 1947.

Bien entendu, si le cas se présente, la fille en question ne peut jamais être forcée d'épouser cet homme. Elle doit être d'accord. La femme Ngbaka est libre d'épouser l'homme de son choix.

2) Un homme peut devenir polygame sans l'avoir recherché, notamment à cause du lévirat. Si un homme meurt, son frère se sentira obligé d'épouser la veuve ou les veuves de son frère décédé pour s'occuper des enfants, car ce sont aussi ses enfants à lui. Ici aussi, la liberté de la veuve doit être respectée (voir section suivante).

3) Depuis la colonisation et l'introduction de la monnaie, la polygamie a augmenté. Des hommes qui ont beaucoup d'argent l'utilisent souvent pour épouser de nouvelles femmes, suivant ainsi l'exemple des tribus bantoues où la polygamie est connue depuis toujours. Ils le font pour s'assurer une descendance multiple et pour gagner du prestige.

Les paysannats<sup>11</sup> aussi ont favorisé le déploiement de la polygamie. Plus il y a de femmes, plus nombreux sera le travail fourni. Plus on a d'argent, plus on peut se permettre de femmes etc.<sup>12</sup>

### **Les veuves et les veufs**

*Extrait des entretiens avec Mbotama Cyprien,  
Ngolo, Kuta et Linganda-Hoalo*

Quand une personne mariée meurt, son mari ou son épouse portera le deuil pendant un an. Il est interdit de se marier avant la fin de cette année. La fin du deuil est marquée par des ablutions rituelles. Puis, en guise de levée de l'interdit, on prend, s'il s'agit d'un veuf, un petit garçon que l'on pose un instant sur la poitrine de l'homme, ou une petite fille, s'il s'agit d'une veuve, sur la poitrine de la femme. Après ce rite, il est permis de s'engager dans un nouveau mariage.

---

<sup>11</sup> Paysannat : nom d'une sorte de coopérative paysanne introduite du temps de la colonisation.

<sup>12</sup> Il est rare que des coépouses s'entendent bien. Un dicton dit : *wúkó gùlà té nzélé ngbá à gó*, une femme ne pleure pas la mort de sa co-épouse.

– Et si un veuf ou une veuve se remarie avant la fin du deuil ?

*Mbotama Cyprien (C.Nad.)* : Cela signifierait que cet homme ou cette femme manque de respect pour sa compagne ou son compagnon défunt(e). Les gens ne manqueront pas d'exprimer leur désapprobation. Une veuve qui fait cela perd sa dignité aux yeux de toutes les autres femmes. On la soupçonnera d'avoir déjà couru avec d'autres hommes du vivant de son mari et qu'elle serait la cause de sa mort. S'il s'agit d'un veuf, on le soupçonnera d'en avoir eu assez de sa femme et d'avoir attendu, voire même espéré, sa mort afin de pouvoir se marier le plus vite possible avec une autre femme. Lui aussi perd l'estime de ses amis.

### **Le veuf**

*Ngolo* : Parfois un veuf déjà plus âgé pense encore beaucoup à son épouse décédée et ne désire pas prendre une autre femme dans la maison. Mais un homme qui se sent encore suffisamment fort ira à la recherche d'une nouvelle femme pour remplacer son épouse.

*Kuta* : Généralement, c'est sa belle-famille qui lui proposera une soeur cadette de son épouse ou une autre fille de la famille pour la remplacer et s'occuper de ses enfants. Il s'informerait d'abord sur son comportement et si elle est une femme travailleuse qui promet d'être une bonne mère pour ses enfants, il l'épouserait. Si par contre il s'avère qu'elle ne vaut rien, qu'elle fait des choses peu honorables pour une femme, il refuserait de l'épouser, pensant à son épouse décédée, car la défunte le verrait et enverrait son *bòzò* (mâne)<sup>13</sup> sur les enfants pour les enlever d'auprès de cette femme. Pour éviter un tel malheur, il ira à la recherche d'une autre femme.

### **La veuve**

*Ngolo* : Certaines veuves âgées ne désirent plus se marier. Elles préfèrent s'installer chez un fils ou une fille mariée et s'occuper des petits-enfants.

---

<sup>13</sup> Voir *Croyances et Rites*, o.c. , p.57.

*Ling*: Lorsqu'une veuve a terminé la période de deuil, la belle-famille lui demandera : "Femme, tu as toujours été bien dans notre famille, y a-t-il quelqu'un dans notre famille que tu voudrais épouser?" Si alors il y a effectivement un homme avec qui elle a de bonnes relations, elle le désignera et ils se marieront.

– Mais si elle ne veut pas épouser un homme de sa belle-famille ?

*Ling*: Alors on lui demandera ce qu'elle compte faire. Elle dira qu'elle ne veut pas épouser quelqu'un de la belle-famille et puis c'est tout. Ils doivent accepter sa décision. Le proverbe dit : "*Wà bé nú kǎ tè há ngá nàá kpákùlú bíà gǎ*", on ne montre pas le creux d'un arbre à un vieux perroquet (pour y nicher). Cela signifie qu'on ne doit pas dire à une veuve quel homme elle doit épouser, elle le choisit elle-même.

Quant à ses enfants, elle ne pourra pas les amener, ils sont la propriété de la famille de leur père.

*Kuta*: Tout ce qui vient d'être raconté ne se passe pas toujours sans heurts. La belle-famille aura du mal à accepter sa décision vu la dot qu'ils ont payée. Ils sont offensés et essaieront de se venger. Quand la veuve épouse un autre homme, la famille de son mari décédé prononcera une malédiction sur elle pour fermer son sein, afin qu'elle n'ait pas d'enfants.

Pour empêcher cela, le nouveau mari fera tout pour assembler une dot afin d'indemniser la belle-famille (*si kómbè*)<sup>14</sup>. La malédiction sera alors levée et la femme pourra avoir des enfants.

(J'ai vu cela de mes propres yeux : quelqu'un de notre famille épousait une veuve d'une autre famille, mais une partie de la famille n'était pas d'accord car ils avaient donné un chien pour la dot et voulaient maintenant le récupérer. La femme resta donc stérile jusqu'à ce que l'homme rende ce chien. Depuis lors, elle a mis au monde deux beaux garçons).

---

<sup>14</sup> *Si kómbè* : rembourser la dot d'une veuve ; l'homme qui épouse la veuve rembourse la dot à la famille du premier mari.

*Ngolo* : Le choix d'une veuve est souvent influencé par la personne qui l'a assistée durant la période de deuil (*wí bá à dò gélà*)<sup>15</sup>. Et cette influence est à son tour déterminée par ses propres expériences. Elle dira par ex. : "Il vaut mieux ne pas se remarier car ton nouveau mari ne sera pas comme le premier. Vous allez vous disputer et il te fera toutes sortes de reproches. Il dira : "Vas-tu me tuer comme tu as tué ton premier mari ?" Et même si tu ne l'es pas, tu seras considérée comme une sorcière. Tu seras une femme malheureuse. Ce nouveau mari ne supportera pas que les enfants de ton premier mariage te visitent, il t'obligera à t'occuper de lui seul."

Mais si l'accompagnatrice a eu d'autres expériences dans son deuxième mariage, elle dira peut-être l'inverse : "Si ton deuil est terminé, essaie le plus vite possible de trouver un autre homme. Car sans homme, tous les enfants s'amuseront de toi; ils se moqueront de toi, et personne ne te respectera. Comme femme mariée, tu imposes du respect. Ton mari pourra aussi cultiver un champ pour toi et t'aider dans tout ce que tu fais."

Comme il a été déjà dit, une femme Ngbaka est libre d'épouser l'homme de son choix. Mais il arrive qu'on exerce sur elle une telle pression morale qu'elle ne peut pas y résister. Par ex. : un homme veut l'épouser, mais elle ne l'aime pas. Alors il paie une grosse somme à son père en guise de dot. Celui-ci ne peut résister à cette tentation et il oblige sa fille à épouser cet homme. Pour refuser cela, il faut avoir une forte personnalité. Il faudra peut-être rompre avec la famille, ce qui n'est pas évident.

Puis il y a encore le cas d'une fille qui est vendue (*bià wúkô*) pour procurer une dot à son frère aîné ou pour d'autres raisons (voir la section sur la dot). Ayant atteint l'âge où elle peut être donnée en mariage, elle sera forcée d'épouser un homme de la famille qui l'a achetée. Parfois la fille peut échapper à cela en fuyant vers l'homme de son choix. Celui-ci

---

<sup>15</sup> *Wí bá à dò gélà* : personne qui assiste un veuf ou une veuve pendant la période du deuil. Pour une femme qui a perdu son mari, on désignera une veuve âgée ayant de l'expérience.

entamera des pourparlers pour indemniser l'homme que la fille a refusé. Il est aussi arrivé qu'une fille qui avait été vendue cherche refuge à la Mission et qu'elle trouve protection auprès des Pères. Pendant son séjour à la Mission, on cherche une solution afin de trouver une dot et de rendre à la fille sa liberté.

## Chapitre 2. Grossesse et naissance

### Quelques mots sur les règles

*Dede-Hoafulu*

– Il arrive qu’une jeune fille ait des règles abondantes; que fait-on alors?

On fait une infusion de feuilles de lianes *yàndi\** et *dòndòkpó’dò\** et on lui en fait boire. Après en avoir bu trois fois, l’écoulement sanguin diminuera. Ou encore, on lui fait boire une bouillie de farine de maïs mélangée à de jeunes pousses de *kòkómbò\** pilées. L’écoulement sanguin diminuera rapidement.

– Et lorsque le sang des règles n’est pas propre ?

Alors on peut lui donner un lavement d’une décoction de feuilles de l’arbre *wííí dò\** et de l’arbuste *dòndòkpó’dò\**; on remplira l’entonnoir<sup>16</sup> deux fois. Ou un lavement d’une décoction de l’écorce du *gódàngàná\**, également deux entonnoirs. Ces plantes purifient le sang.

### La grossesse

*Zagbaláfio-Gbamboko*

La jeune fille grandit et devient une jeune femme. Ses seins atteignent leur volume normal mais ont encore un teint clair. On appelle cela *bélé bézóngá* (seins de jeune fille).

Lorsque les seins sont entièrement développés, *bélé kò bê* (seins pour enfanter), la femme a atteint la maturité nécessaire au mariage, aux relations sexuelles avec un homme, à devenir enceinte et à mettre un enfant au monde.

Signes qui indiquent qu’une femme est enceinte :

---

<sup>16</sup> Jadis, on utilisait comme instrument de purge un entonnoir fait de la moitié d’unealebasse vidée; on perforait le fond et on y fixait une tige creuse de la plante graminée *“alúkólá”* ou *“pòlòwòlò”* ou papaye.

- arrêt des règles; après trois mois, son visage devient plus pâle (*sángá lí à fí filà*);
- le cou s'allonge et elle maigrit ; le nombril ressort légèrement et les bouts de ses seins deviennent tout noirs ;
- elle ne veut plus fréquenter n'importe qui, elle choisit ses amies. Elle devient irritable et s'éprend facilement. Parfois elle évite son mari, lui manifestant même une certaine aversion.

On dit alors : "*Gàlè ià kúlí bē kò zà à*" : Dieu a déposé un œuf dans son ventre, en d'autres mots : elle est enceinte.

*Dεade-Hεafulu*

– Quel est le rôle de la mère lorsqu'une jeune femme devient enceinte pour la première fois ?

La mère est souvent la première à remarquer que sa fille est enceinte. C'est elle aussi qui l'aidera par ses conseils et son aide pratique, ce qu'elle continuera à faire jusqu'au jour de l'accouchement de son premier enfant. C'est donc bien la mère qui est la première et principale 'initiatrice' de la jeune femme.

C'est la mère aussi qui ira à la recherche de plantes médicinales qui serviront p.ex. pour faciliter l'accouchement. Elle prendra soin de sa fille lorsque celle-ci tombe malade. La femme enceinte pourrait par exemple glisser sur une flaque d'huile de palme et ainsi contracter la jaunisse. Ses urines seront alors jaunes comme l'huile de palme. C'est pourquoi on appelle cette maladie *zélé nó 'bètè* (maladie de l'huile de palme)<sup>17</sup>.

– Que fait-on dans ce cas-là ?

On prépare une décoction avec la plante herbeuse appelée *kóákò\** et des feuilles de manioc pilées et on la lui administre sous forme de boisson ou de lavement. Parfois on lui administre un lavement avec un mélange de farine de maïs et d'écorce pilée du *tètókò\**. On fait bouillir ce mélange et on le laisse refroidir. Mais il faut faire attention! On ne peut absolument

---

<sup>17</sup> *Zélé nó 'bètè* : ictère, jaunisse. Selon la croyance ancestrale, on peut attraper cette maladie en passant sur une flaque d'huile de palme.

pas en donner à boire à la femme car cela pourrait provoquer une fausse couche.

*Zonga Marie*

– Est-ce que les femmes prennent des médicaments durant leur grossesse ?

Pas au cours des premiers mois et jamais des produits stimulants, vu que le fœtus n'est pas encore assez fort. Après six ou sept mois, lorsque le fœtus est bien développé, certaines femmes prennent des plantes médicinales qui peuvent faciliter l'accouchement. Le nom général de ces plantes est *iná gbélé* (médicament pour l'accouchement) mais on en distingue différentes sortes d'après les plantes que l'on utilise: '*búlú\* gbélé, tà'dá\* gbélé, dé\* gbélé, kólé\* gbélé, kpùá\* gbélé*. Certains déconseillent l'utilisation de ces plantes qui seraient, disent-ils, dangereuses pour l'enfant.

*Déade Bernadette*

– Que se passe-t-il lorsqu'une fille a couché avec un homme avant d'être fiancée ?

Sa mère le saura très vite : sa manière de marcher change et elle maigrit. Alors la mère se met en colère et dira : "Ma fille, tu as changé, tu as couché avec un homme. Ote-toi de mes yeux !" Mais une fois que la colère est tombée, elle dira : "Dis-moi le nom de celui avec qui tu as couché, pour qu'on puisse discuter de la dot!" Des fois, la fille refuse de dire le nom de son amant, ce qui entraîne pas mal de discussions.<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Quand une femme accouche et refuse de nommer le père du bébé, on dit : *Wúké gè ǎ kúá kúlá bú, fò báá bé bíná* : cette femme a pondu un œuf hardé, l'enfant n'a pas de père.

## **Prescriptions pour les femmes enceintes**

### **Comment une femme enceinte doit se comporter**

*Zagbalafio Vedast*

Une femme enceinte ne peut se faire trop de soucis, ne pas être haineuse, sinon elle risque d'avoir un accouchement difficile et d'y perdre la vie. En effet, l'enfant dans son sein entend tout ce qu'elle dit et, le moment de l'accouchement venu, il refusera de quitter son ventre. Une femme enceinte doit donc toujours être de bonne humeur et tolérante envers les autres.

Durant sa grossesse, une femme ne peut absolument pas avoir de rapport sexuel avec un autre homme. Si malgré tout elle a des rapports, elle sera obligée de l'avouer au moment de l'accouchement et de révéler le nom de son amant, sinon elle mourra avec l'enfant dans le ventre. Mais si elle avoue, l'accouchement se passera normalement. (Certaines femmes essaient d'échapper à cet aveu en prenant un médicament approprié).

Dans un stade plus avancé de la grossesse, la femme ne pourra même plus avoir de rapports sexuels avec son mari, car ces rapports pourraient entraîner une fausse couche.

Une femme enceinte doit se méfier de l'alcoolisme. Si elle s'enivre régulièrement, elle risquera d'accoucher d'un enfant stupide qui ne fera rien de bon dans sa vie.

Durant la grossesse, une femme ne peut en aucun cas subir l'épreuve du poison, car la plante vénéneuse (*sàmbè\**) utilisée dans l'épreuve pourrait rendre idiot l'enfant dans son sein. Même s'il naît normalement, il ne pourra jamais faire quoi que ce soit d'intelligent.

### **Interdits alimentaires de la femme enceinte**

Pour comprendre pourquoi certains animaux sont interdits à certaines catégories de personnes, il faut partir d'une vision du monde où l'être humain et la nature forment une unité et où existe une interaction entre l'homme et l'univers des plantes et des animaux. C'est alors que nous pouvons comprendre que certaines caractéristiques, voire des défauts,

chez tel ou tel animal peuvent être transmis à l'homme qui en mange, et qu'une mère peut, à son tour, les transmettre à l'enfant qu'elle porte.

*Mbuamo Cathérine*

Voici une liste d'animaux interdits à la femme enceinte.

Il y a tout d'abord les animaux qui, chez les ancêtres de la femme, étaient interdits dans leur clan, p.ex. l'animal totem. Il en va de même pour les animaux totem du clan de son mari car le mariage crée entre eux un lien de sang. Ensuite il y a les animaux qui sont interdits pour toutes les femmes (voir chapitre sur les différents interdits alimentaires).

En plus de ces animaux interdits, les femmes enceintes doivent s'abstenir des animaux suivants :

- le bufle (*yélé*), la vache (*ngómbò*) et le cochon de terre (*nzalè*) : pour que l'enfant n'ait pas un gros ventre comme ces animaux;
- la genette arboricole (*bàlà*) : pour que l'enfant ne pleure pas toute la nuit comme la genette qui se promène la nuit et crie comme le mâne d'un défunt;
- le petit singe de nuit à queue touffue (*bùkù ou sègbàmbili*) : pour que l'enfant n'ait pas de grands yeux rouges comme ceux du *sègbàmbili*. On dit comme insulte : "*Gbálí mó ó né gbálí sègbàmbili*", tu as des yeux comme ceux du *sègbàmbili*;
- l'épinoche (*gàlà*) : pour que l'enfant ne soit pas remuant et nerveux comme une épinoche qui se remue continuellement en zigzaguant;
- le grand silure à large tête (*gbàzòlò*) : parce qu'il pue et est trop gras; il pourrait provoquer un avortement;
- le goulevent (*léfà*) : pour que l'enfant ne soit pas bavard, car le goulevent a un gros bec; aussi pour que l'enfant puisse marcher d'un pas assuré et ne trébuche pas trop vite, car le goulevent est un petit oiseau faible et léger qui est facilement poussé par le vent. On dit : "*Mó té ó né mó nyóngó léfà ní*", tu tombes comme si tu as mangé du *léfà*;
- le grand râle des forêts (*gè'détúlù*) : pour que l'enfant ne bave pas comme le grand râle chez qui la salive coule continuellement du bec;

- le tisserin noir (*bé ngòlò*) : pour que les yeux de l'enfant ne se tournent pas constamment dans toutes les directions comme ceux du tisserin noir;
- l'écureuil (*kòá*) : pour que l'enfant n'ait pas de grands yeux comme lui;
- le varan du Nil (*mbáláwálá*) : si une femme enceinte en mange, son enfant sera en retard pour marcher; il continuera à ramper sur le ventre comme le varan du Nil;
- la chèvre (*dùà*) : pour que l'enfant ne piaille pas continuellement comme une chèvre qui ne cesse de bêler;
- le singe à barbe blanche *mòzùnggú* : si elle en mange, l'enfant aura de grandes joues comme celles du *mòzùnggú* et criera comme lui;
- le rat à ventre roux *ngùmànggò* : pour que l'enfant ne soit pas paresseux et ne dorme pas tout le temps comme le *ngùmànggò*.
- la petite antilope (*tindili*) : on prétend que c'est un animal très faible; quand elle a couru une dizaine de mètres, elle se couche pour dormir. Une femme enceinte n'en mange pas, pour que son bébé ne soit pas faible et ne s'endorme pas toute la journée comme la *tindili* ;  
On dit à une personne somnolente : "*Ké mó ó yàlà ní, mó nyóngó tindili ndé?* comme tu dors tout le temps, as-tu mangé de la *tindili* ?
- une femme enceinte ne mange pas les boyaux d'un animal, car il sont comme des cordes qui pourraient étrangler l'enfant dans son sein ;
- une femme enceinte ne mange pas d'œufs, car un œuf n'a pas de bouche; si la maman mange des œufs, l'enfant ne parlera pas vite;
- une femme enceinte ne mange pas d'animaux qui ont une peau fine et douce, comme le poisson électrique (*ngbí*), le grand silure (*gbàzòlò*), le phacochère (*ngbiá*), le grand poisson gras (*yòndó*), etc. Si elle en mange, elle accouchera d'un enfant faible et malade.

Par contre, quelques animaux aquatiques sont conseillés à la femme enceinte, comme le *gbàbé* (sorte de poisson), *zò* (sorte de grenouille) et *màbèmbà* (grenouille aquatique). On dit : si une femme mange du *màbèmbà*, elle donnera la vie à un enfant bien formé et très beau.

### Garçon ou fille?

Les garçons ont la priorité car ils sont les garants de la survie et de l'extension de la famille. Les filles sont données en mariage et quittent leur famille pour rejoindre celle de son mari ; elles sont donc moins désirées. Une femme qui n'accouche que des filles encourt la réprobation de sa belle-famille.

Les filles sont pourtant aussi les bienvenues, non seulement pour les travaux ménagers et aux champs, mais surtout pour assurer une dot qui permettra à leurs frères d'épouser une femme. Il doit donc y avoir équilibre entre filles et garçons.

Lorsqu'une jeune maman a mis au monde quelques filles, elle désire avoir un garçon. Et si elle ne met au monde que des garçons, elle désire une fille . Que peut-on faire ?

*Zagbalafio-Gbamboko*

Pour avoir un garçon, la femme enceinte doit faire ceci. Si elle prend dans les bras le bébé d'une amie, elle doit toujours le prendre de la main droite, car la main droite est symbole de virilité comme dit le mot : "*ngá wílí kǎ*" (litt. : /fort/masculin/main).

Pour avoir une fille, elle fait ceci. Si elle prend dans les bras le bébé d'une amie, elle doit le tenir de la main gauche (*gálé kǎ*), car la main gauche représente douceur et féminité.

Un autre moyen pour mettre au monde un garçon ou une fille est : échanger la ceinture d'une amie qui n'a que des garçons ou que des filles.

Enfin, pour avoir un garçon, certaines femmes utilisent la plante *kòlè*\*. La femme enceinte cherche un fruit de cette plante, le coupe en petits morceaux dans un bol d'eau et, durant sa grossesse, elle en boit régulièrement. Elle peut aussi prendre une brindille d'un balai, l'introduire dans le fruit du *kòlè* et la déposer sur le gril (*yínggílí*)<sup>19</sup> au-dessous du grenier. Quand la brindille est devenue très sèche, elle la brûle et, durant

---

<sup>19</sup> *Yínggílí* : sorte de corbeille longiforme, tressée en baguettes, suspendue au fond du grenier, au-dessus de l'âtre; elle sert à conserver de la viande séchée, des chenilles, des champignons, du sel, etc.

sa grossesse, elle met régulièrement un peu de cendre sur la langue. On appelle ce fruit "*kólé kò búlú bé*" (litt. : kòlè pour accoucher d'un enfant mâle).

– Y-a-t-il des signes qui indiquent si la future mère accouchera d'un garçon ou d'une fille?

Oui, nos ancêtres croyaient que si la jambe droite d'une femme enceinte est souvent engourdie, elle accouchera d'un garçon ; si elle doit souvent uriner, elle accouchera d'une fille.

## La naissance

*Zonga Marie*

Après une grossesse d'environ neuf mois, l'enfant dans le sein de sa mère est prêt à venir au monde. Du temps de nos ancêtres, à l'approche du jour de l'accouchement, nos mères cherchaient des plantes *dé\** et *dàmbú\** pour que l'accouchement se passe sans problèmes.

Au petit matin, elles coupent les tiges de *dé\** en petits morceaux dans un pot rempli d'eau et le mettent sur le feu jusqu'à ébullition. Puis elles retirent les morceaux de *dé\** et déposent dans l'eau un œuf frais. Lorsque l'eau a suffisamment bouilli, elles retirent l'œuf, elles le pèlent et l'ajoutent aux morceaux de *dé\**.

Entretiens elles ont laissé sécher au soleil les feuilles de *dàmbú\**; elles les mélangent à des arachides grillées ou à des graines de courgettes (*yónggó\**) et, après avoir pilé le tout dans le mortier, elles le remettent au feu. Elle le remuent jusqu'à obtenir une bouillie claire.

Lorsque tout est prêt, la femme enceinte prend le pot, se rend au milieu de la maison de sa mère, boit la bouillie, mange l'œuf et frotte le reste de la bouillie sur son ventre. Puis elle sort de la maison en courant, laissant le pot dans la maison. Son petit frère prend le pot, le lave et le range.

Les plantes *dé\** et *dàmbú\**, qui sont des plantes gluantes, rendent le corps de l'enfant glissant, pour qu'il sorte facilement. L'œuf est symbole de vie nouvelle.

Lorsque les douleurs commencent, on cueille un fruit de *kòlè\**, on le coupe en petits morceaux dans un bol rempli d'eau, on le secoue et on le donne à boire à la femme qui est sur le point d'accoucher. On verra bientôt apparaître la tête de l'enfant.

On appelle ce fruit "*kólé gbèlè*" (kolè pour accouchement).

*Zagbalafio-Gbamboko*

L'accouchement se passe de la manière suivante.

D'abord la femme commence à perdre de l'eau qui ensuite sera accompagnée de sang, ce qui indique qu'elle va accoucher. Du temps de nos ancêtres, la future mère était placée sur un petit tabouret (*kpòngbò*)<sup>20</sup>. Elle ouvre les jambes sans les étendre et garde les genoux un peu levés, appuyant fermement les pieds au sol.

Elle est secourue par deux autres femmes<sup>21</sup> : l'une se tient par devant, entre les genoux relevés de la femme; l'autre est assise par derrière pour la soutenir pendant l'accouchement. Celle qui se trouve par devant doit être une femme capable et adroite, de préférence une accoucheuse de métier (*wí bà ngbé*). Elle doit accueillir l'enfant dans ses mains dès qu'il apparaît. Si elle n'est pas adroite, l'enfant pourrait glisser entre ses mains, tomber la tête par terre et mourir.

Dès que l'enfant est sorti, l'accoucheuse le saisit rapidement, le tourne face vers le haut pour éviter que le sang qui sort après ne lui coule dans le nez et l'étouffe.

La femme qui se tient à l'arrière soutient fermement la maman pour éviter qu'elle ne fasse des mouvements incontrôlés qui pourraient projeter l'enfant en l'air et lui casser le cou. Si jamais un enfant se casse le cou au moment de la naissance, les trois femmes seront sévèrement appelées à se justifier, tant la femme qui accouche que les personnes qui l'aident.

---

<sup>20</sup> On utilise l'expression : "*Wà é wúkó ngó tá kùlà*" (on met la femme sur la pierre d'accouchement). L'origine de cette expression renvoie à une ancienne coutume qui nous est inconnue.

<sup>21</sup> S'il s'agit d'une femme forte et courageuse, une seule femme suffit. Il n'est pas rare qu'une femme accouche seule au champ ou sur la route, sans assistance.

Lorsque l'accouchement s'avère laborieux, on peut utiliser une décoction de la plante *dòndòkpó'dò*\*.<sup>22</sup> On en fait boire à la femme en travail et on en fait rentrer une partie dans la matrice pour que l'enfant glisse mieux. La femme accoucheuse introduit sa main dans la matrice et la glisse en-dessous de l'enfant pour l'aider à venir au monde.

Ou encore, on utilise les plantes gluantes *dé*\* en *dàmbú*\* qu'on coupe en petits morceaux. On y ajoute du sel et on fait boire ce mélange à la femme en travail. Cette boisson rend le corps de l'enfant glissant pour qu'il sorte plus facilement (voir ci-avant).

Si l'entrée de la matrice est trop étroite, on fait une incision du côté inférieur du vagin, afin de l'élargir et ainsi faciliter l'accouchement. Après l'accouchement, on recoud la plaie avec fil et aiguille. Pour éviter une inflammation, on fait un cataplasme de jeunes pousses, bien écrasées, de la plante *ndilìbò*\*, mélangées avec de la raclure de papaye et d'huile de palme. Le cataplasme est mis sur la plaie et maintenu par un tissu qui sera fixé entre les jambes de la femme.

Après la sortie du bébé, on coupe le cordon ombilical et l'on ligature le bout restant. Pour couper le cordon, nos ancêtres utilisaient un éclat de fausse canne à sucre (*wà 'bílí zé kúnú bē dò ká kàì*). Pour couper le cordon ombilical, on l'étire jusqu'au front de l'enfant. Si on le coupe trop court, ce qui en reste pourrait rentrer, créant ainsi le danger de gonflement du ventre et la mort de l'enfant.

Après la naissance de l'enfant, la femme doit continuer à pousser pour évacuer le placenta qui sera, selon les traditions de nos ancêtres, enterré dans un petit trou à côté de la maison.<sup>23</sup>

Le nouveau-né est lavé avec de l'eau froide puis frotté avec une poudre rouge venant de l'arbre *kúlà*\*. La mère aussi sera lavée avec la même eau.

---

<sup>22</sup> *Dòndòkpó'dò* est un arbuste sarmenteux. Certaines femmes enceintes en coupent une branche et la pendent au-dessus de l'entrée de leur maison. Chaque fois qu'elles entrent, elles prennent la branche et la frottent sur le dos, pour que l'accouchement se passe sans difficultés.

<sup>23</sup> Chez d'autres peuples, le cordon ombilical est jeté dans la rivière ou dans la forêt, ou bien on le pend dans la fourche d'un arbre.

Puis l'enfant est accueilli dans la famille. Si c'est un garçon, on le met dans les bras de son père qui lui souffle dans l'oreille, lui signifiant par là qu'il est le bienvenu et qu'il le bénit (*ùfù zàlà*). Si c'est une fille, elle est donnée à la mère qui lui soufflera également dans l'oreille. Enfin, les proches et les gens qui sont venus pour la cérémonie peuvent tous tenir l'enfant dans les bras.

### Quelques questions concernant le placenta

*Entretien avec Dèa Marie*

– Que faut-il faire quand le placenta tarde à descendre?

On fait une tisane de jeunes pousses de *nwá kùlúsà*<sup>24</sup>, on en fait boire à la femme qui vient d'accoucher, on en asperge son dos et on utilise le reste pour humidifier le placenta dans la matrice. Parfois on cueille quelques jeunes pousses de cette plante et on les agite devant le bas-ventre de la femme; alors le placenta ne tardera pas à descendre.

– Que fait-on du placenta?

On l'enterre dans un petit trou près de la maison.

– Est-ce qu'on l'enterre aussi dans la forêt ?

Oh non, un chien ou un autre animal pourrait le déterrer et l'enlever. Alors la femme ne pourra plus avoir d'enfants. Il se pourrait aussi qu'un ennemi le trouve et en fasse un objet magique pour causer du mal à la maman, car le placenta est un *nú zí tèt wí*<sup>25</sup>. On prend donc le placenta, ainsi que le cordon ombilical et on les enterre dans un petit trou à un endroit sûr près de la maison.

– Que fait-on pour éviter que le nombril de l'enfant ne s'infecte ?

---

<sup>24</sup> *Kùlúsà* : jeunes pousses d'une courge (*yónggò\**), recherchées comme légumes.

<sup>25</sup> *Nú zí tèt wí* ou *nú tèt wí* : parcelle du corps d'une personne ou autre chose qui a été en contact intime avec le corps, dans laquelle la force vitale de la personne réside (p.ex. cheveux, poils, ongles, morceaux de l'habit, etc.). Si on l'enlève, on a du pouvoir sur la force vitale de la personne et on peut lui causer du mal. (Pour plus de détails, voir le chapitre sur la "Sorcellerie" dans "*Croyances et Rites*, o.c., p.125).

On fait bouillir de l'huile de palme, on la laisse refroidir et on l'applique sur le nombril de l'enfant. Elle doit être appliquée de telle façon qu'elle étanche le sang et empêche l'enfant de perdre tout son sang et mourir. L'huile de palme empêche aussi qu'une petite bête (un microbe) ne pénètre dans le nombril et rende l'enfant malade.

– Et que faire lorsque le cordon ombilical s'enroule autour du cou de l'enfant lors de l'accouchement ?

Èa, c'est la spécialité de Jacqueline. Elle défait tout doucement le cordon, le coupe et après quelques jours, il tombe de soi.

– Si un enfant vient au monde avec une tête anormalement grande ?

On cogne la tête de l'enfant légèrement contre le mur, puis on l'enduit d'huile de palme en la massant du front vers l'arrière. Avec un peu de chance, la tête deviendra plus petite. C'est le seul moyen que l'on puisse utiliser.

– Que peut-il encore se passer lors de l'accouchement ?

Certaines personnes lavent le nouveau-né avec le "*gbónggò* du bonheur"<sup>26</sup> pour le protéger de tout mal. Cela porte bonheur à l'enfant.

– On dit que le premier accouchement d'une femme se fait toujours chez sa mère ?

Oui, quand tu es enceinte pour la première fois et que la date de l'accouchement approche, tu quitteras ton mari et tu retourneras chez ta mère; tu y resteras jusqu'après l'accouchement. C'est ta mère qui t'assistera à l'accouchement. Quand l'enfant est né, c'est ta mère qui lave ton corps pour enlever le sang et qui fera tout ce qui est nécessaire.

Quand l'accouchement est bel et bien terminé, ton mari t'apportera une poule pour te féliciter. Tes beaux-parents aussi apporteront des cadeaux :

---

<sup>26</sup> *Gbónggò* : liquide contenant diverses feuilles, écorces et racines de plantes médicinales ou magiques, qu'on utilise pour l'ablution d'un malade, d'un nouveau-né ou d'autres personnes lors de certains rites.

une poule, de l'huile de palme, etc. et ils y ajouteront un peu d'argent. La poule est nommée "*kólá fólò tókò*" (litt. : la poule qui enlève le sang). On tue la poule, on la prépare et tous participent au repas; tout cela pour exprimer la joie de la nouvelle vie et pour honorer l'enfant.

Dès que l'enfant est suffisamment solide, tes beaux-parents arrivent, prennent l'enfant dans les bras et rentrent avec toi pour que tu puisses rejoindre la maison de ton mari.

### La femme stérile

Comme dans beaucoup de cultures, la fécondité est capitale pour les Ngbaka. Avoir beaucoup d'enfants est une bénédiction, car la famille ne peut pas disparaître, mais doit s'agrandir et se renforcer. Une femme qui met au monde beaucoup d'enfants, surtout des garçons, est fort considérée. Une femme stérile est une femme malheureuse; elle n'est pas estimée et est souvent rejetée par sa belle-famille. On fera donc tout pour empêcher qu'une femme soit stérile ou le cas échéant, on essaiera de la guérir.

Quand un couple se marie et qu'après six mois ou un an, la femme n'est pas enceinte, on essaiera d'en trouver les causes. On ira consulter le devin qui, au moyen de sa petite corne (*kàzò*)<sup>27</sup>, cherchera la cause. Il y a en effet plusieurs causes possibles, par exemple :

- est-ce un membre de la famille qui a fermé le sein de la femme?
- est-ce la maladie de *mókólá* ?
- ou la maladie *gú ìì* ?
- est-ce que les "eaux"<sup>28</sup> de l'homme et de la femme ne s'accordent pas? (incompatibilité sanguine)
- ou est-ce que lors de l'initiation de la femme, la marraine d'alors aurait mal fait quelque chose ?

Voici un peu d'explication.

---

<sup>27</sup> *Kàzò* : corne d'une petite antilope *dèngbè*, dont le devin se sert pour chercher la cause d'un malheur.

<sup>28</sup> Par les "eaux" de l'homme et de la femme, on entend le sperme et le fluide des organes féminins (il s'agit probablement d'incompatibilité sanguine).

## 1. La cause se trouve chez un membre de la famille

L'investigation du devin révèle que la cause se trouve chez un membre de la famille : est-ce une tante ou un oncle maternel ou paternel, ou peut-être même sa propre mère ou grand-mère qui aurait, pour l'une ou l'autre raison, fermé le sein de la femme ?

Le devin convoque les personnes suspectes pour trouver le/la responsable. Comment procède-t-il? Il peut jeter le sort (*mbà'di*)<sup>29</sup> ou examiner les relations de la jeune femme avec les différents suspects. Dans la plupart des cas, les mauvaises relations de ce genre commencent au moment de la dot, où l'un des suspects s'est senti lésé parce qu'on l'a oublié lors du partage de cette dot.

Dès que le coupable est connu, on essaie de le convaincre de réparer le malheur. On évitera de réagir avec dureté car cette personne pourrait causer plus de mal encore. On lui promet de réparer l'injustice dont elle pense avoir été la victime et on la supplie de lever la force magique qui aurait fermé le sein de la jeune femme (*yàlà nú zǐ mǎ*)<sup>30</sup>. Quand elle est d'accord, elle prend un brin d'herbe, appelé *ndùngbùlù\**, elle crache dessus en signe de bénédiction et le met autour du pouls de la jeune femme en prononçant des invocations.

Parfois on exécutera un rituel plus complexe encore. Des membres de la famille de la jeune femme offrent un coq à la personne coupable. A la tombée du soir, la jeune femme s'assied sur un tabouret à côté de l'entrée de la maison. La personne coupable tient fermement le coq par les ailes et les pattes, le fait tourner quelques fois autour de la tête de la jeune femme, l'appuie quelques instants sur sa tête, sa poitrine et ses épaules en disant : "Oui, j'étais très fâchée, car j'ai fait toute ma part dans ton éducation mais lors du partage de la dot, j'ai été négligée. C'est pourquoi il y a de la rancune dans mon coeur. Mais à présent je vais tuer ce coq, je froterai le sang sur ton ventre pour que, après avoir été uni avec ton mari, tu puisses être enceinte et que je puisse prendre ton enfant dans mes bras et que nous tous, nous soyons heureux."

---

<sup>29</sup> *Mbà'di* : technique divinatoire.

<sup>30</sup> *Yàlà nú zǐ mǎ* : délier la force magique de quelqu'un ou de quelque chose.

Elle tue le coq, laisse couler le sang sur ses mains et en frotte un peu le bas-ventre de la jeune femme. Elle prend le bois d'un ancien siège-autel et fait du feu pour rôtir le coq. Toutes les personnes impliquées prennent part au repas de réconciliation.

## 2. La maladie de *mókólá*

*Kuta Christin (Centre Nadonye 'Bobadi 20-8-94)*

Le devin découvre que la jeune femme est atteinte de la maladie de l'être de la forêt (*mókólá*)<sup>31</sup>. Une fille atteinte de cette maladie, une fois mariée, restera stérile ou mettra au monde des enfants qui tomberont malades dans les premières années de leur vie et mourront.

Après avoir constaté que c'est bien cette maladie qui est la cause, le devin conseillera au couple de faire le rite appelé *ndábà*<sup>32</sup>. On le fera près de la source ou de l'eau afin que le mauvais esprit (*mókólá*) qui est entré dans la femme la quitte et retourne là d'où il vient.

Pour le rite du *ndábà*, nous renvoyons au chapitre sur le rite pour un enfant malade, dans *Croyances et Rites*, o.c., p.85.

## 3. La maladie "gú lì"

*Zabusu (Gbosasa 1988) et Mbuamo Cath. ('Bobadi 27.7.94)*

Le devin constate que la jeune femme a contracté la maladie appelée *gú lì*. La femme devient enceinte mais ne peut pas mettre un enfant au monde. Chaque fois qu'elle est enceinte, ça tourne mal. Dans les premiers trois ou quatre mois de la grossesse, les difficultés se manifestent. Elle sent un poids dans le ventre, elle fait des cauchemars. Elle rêve par exemple qu'elle veut traverser une rivière mais l'eau lui monte au-dessus de la tête ; ou bien elle se trouve près de la rivière, mais l'eau est toute noire; ou encore, elle est en train de pêcher et attrape une quantité énorme de poissons noirs ou des silures (*lò\**). Quand elle raconte ses

---

<sup>31</sup> A propos de l'être de la forêt (*mókólá*), voir : *Croyances et Rites*, o.c., p.33.

<sup>32</sup> *Ndábà* : petite construction en forme de siège ou de table sur laquelle le rite était effectué. Le terme *ndábà* comprend aussi bien le siège ou la table que le rite.

rêves aux anciens du village, ceux-ci lui administrent des plantes médicinales. Si elle ne les prend pas, elle aura une fausse couche, accompagnée d'une grande quantité d'eau, ce qui démontre qu'il s'agit bien de la maladie *gú li*<sup>33</sup>. Selon la croyances de nos ancêtres, cette maladie est causée par une personne avec un mauvais esprit qui veut faire du mal à la jeune femme ou à sa famille.

Quand le devin constate que c'est ce cas, il prescrira un autre traitement avec des plantes médicinales. On lui fera boire une bouillie faite de carottes de *kòkólò\** et de *wólò\**. Puis on lui fait un lavement avec une préparation d'écorce des arbres *wólò\**, *túgàzá\**, *kító\**, etc. Elle devra s'abstenir également de manger certaines plantes et certains animaux.

Lorsque le traitement aux plantes médicinales ne donne pas l'effet désiré, le devin fera exécuter le rite du *ndábà* comme pour la *zélé mókólá*. On le fera dans le village, à côté de la maison de la femme malade. Celle-ci prendra place sur le siège d'offrandes. On tue une poule et on la prépare tout près du siège. On fait une ficelle avec l'écorce de l'arbre *zámá\** dans laquelle on tisse des plumes de la poule et on l'attache autour du cou et des reins de la femme. La poule sera mangée par le père de la patiente et par le guérisseur.

Dans les journées qui suivent ce rite, chaque fois que la femme rentre des champs, de la rivière ou d'une visite à la famille, elle s'assoit quelques instants sur le siège d'offrandes jusqu'à ce que celui-ci tombe en ruine.

#### **4. Les "eaux" de l'homme et de la femme ne s'accordent pas.**

*Zabusu (Gbosasa 1988) et Veronica ('Bokuda)*

Le devin cherche la raison pour laquelle la femme ne peut pas devenir enceinte et constate que les "eaux" de l'homme et de la femme ne s'accordent pas. Il essaiera de trouver chez lequel des deux se trouve la cause.

Pour y arriver, il prépare un lavement d'écorce de *gbéákùbù\** ou de *gódángáná\**. Ceci doit déterminer si c'est l'eau de la femme ou de

---

<sup>33</sup> *Gú li*: litt.: couvert d'eaux. Le fœtus est immergé dans l'eau.

l'homme qui n'est pas bonne. Celui qui, après le lavement, se met à vomir et a une forte diarrhée, celui-là a une "eau" mauvaise et est donc désigné comme responsable de l'infécondité.

Pour enrayer le mal, purifier l'"eau" mauvaise et la rendre féconde, le guérisseur prescrira différentes plantes médicinales.

D'abord on lui donne un lavement avec une décoction de l'écorce de *gbéákùbù\** ou de *gǎdángáná\** comme ci-avant. Ensuite on prépare une boisson avec de la farine de maïs mélangée à diverses substances : la sève de l'euphorbe candélabre *sónggá\**, l'écorce de *gbàbèlè\**, des feuilles de *kpùá\**<sup>34</sup> et des racines de plantes que le guérisseur aura désignées<sup>35</sup>.

## 5. La cause date du temps de l'initiation

L'examen du devin démontre que la cause de la stérilité de la jeune femme doit être cherchée dans un événement qui s'est produit lors de l'initiation.

Comment cela peut-il se produire ?

Lorsqu'un groupe de jeunes filles commence l'initiation, on attribue à chacune d'elles une femme déjà initiée qui va secourir la jeune fille en tant que marraine(*buna*)<sup>36</sup> durant toute la période de l'initiation. Dans notre cas, le hasard a voulu que la femme qui était alors attribuée à la jeune mariée comme marraine était en fait une sorcière. Cette sorcière, en soignant la plaie après l'excision, avait récupéré un peu de sang dans un petit tissu, ou avait coupé un bout de ses sous-vêtements; elle en avait fait un objet magique et l'avait caché dans un endroit sec. Cet objet magique lui procurait un pouvoir sur la jeune femme, p.ex. elle pouvait la rendre stérile.<sup>37</sup>

---

<sup>34</sup> La plante *kpùá* est utilisée aussi par certaines femmes qui désirent mettre au monde un garçon.

<sup>35</sup> Certains hommes ont l'habitude de mélanger de la poudre de *gǎdángáná\** dans leur vin de palme pour assurer leur fécondité.

<sup>36</sup> La marraine (*buna*) qui est chargée d'assister l'initiée ne peut pas être une femme mariée dont un ou plusieurs enfants sont décédés, ni une femme soupçonnée de sorcellerie, car elle pourrait causer du mal à la nouvelle excisée.

<sup>37</sup> Pour plus de détails, voir *nú tē wí : Croyances et Rites*, o.c., p.125.

Or, après le mariage de notre jeune femme, la sorcière, poussée par la haine ou par des rancunes, a fermé son sein à l'aide de cet objet magique.

Comment y remédier? On fait comme pour la première cause de l'infécondité, celle d'un membre de la famille. On procédera avec prudence et on évitera d'agir avec dureté, car il s'agit d'une sorcière, et les sorcières sont dangereuses. On tentera d'intercéder; éventuellement on lui promet de réparer l'injustice qui lui aurait été faite et on la suppliera de livrer l'objet magique avec lequel elle a fermé le sein de la jeune femme, pour qu'on puisse le détruire (*yàlà nú zí mǎ*). Si elle est d'accord, on prendra l'objet, on le déliera et on le jettera à l'eau. Il perdra sa force et la jeune mariée pourra devenir enceinte.

Citons aussi comme cause de l'infécondité un mari repoussé antérieurement. Celui-ci pourrait vouloir se venger de ce rejet. Il essaie de prendre quelques phanères ou parcelles du corps de la femme (*nú tǎ wí*), comme des cheveux, des poils, des ongles etc., ou encore un petit bout de ses sous-vêtements. Après les avoir mélangés avec des plantes magiques, il en fait un petit paquet qu'il cache dans un endroit bien sec. Ce petit paquet lui donne un pouvoir sur la jeune femme, par ex. la rendre stérile. Pour y remédier, on fait comme pour le cas précédent (Voir aussi *Croyances et Rites*, o.c., p.127-128).

### **Avortement**

Depuis le temps des ancêtres, l'avortement était connu, mais rarement pratiqué. Jadis, la cause d'avortement était souvent une situation de malentendu dans le mariage; plus récemment, des jeunes filles ne désirant pas être enceintes y ont recours.

#### *Deade-Hɔafulu en Zonga Marie*

– Si une femme veut avorter, comment fait-elle?

Elle cherche une termitière, l'ouvre, prend une quantité de termites et les écrase. Elle ajoute de l'eau et s'administre un lavement. Ensuite elle s'accroupit sur la termitière; le fœtus sortira et disparaîtra dans la termitière. Ou bien elle s'administre un lavement avec un mélange de racines de

la plante *màndànggélá\** ou de baies de l'arbuste *tàndàlà\**. Elle en remplit deux entonnoirs<sup>38</sup>, ce qui doit suffire à provoquer l'expulsion du fœtus.

– Est-ce que la femme doit pousser fort pour évacuer le fœtus?

Non, car le fœtus est encore fluide. Quand le médicament utilisé touche le fœtus, il sera évacué tout seul. Après deux ou trois mois de grossesse, par contre, la femme doit pousser car le fœtus aura déjà plus de consistance.

– Quand une femme a avorté, se peut-il que ses seins soient sensibles parce qu'il y a trop de lait ? Peut-on y remédier par des médicaments ?

Là il n'y a pas de vrai remède. On peut envelopper le sein avec de la terre rouge ou avec de la chaux, cela arrête la production de lait.

*Zonga Marie*

– Toi-même, que penses-tu de l'avortement?

Moi, je ne l'ai jamais fait. Mais il peut arriver qu'une femme, ayant mis au monde plusieurs enfants, veuille arrêter. Dans ce cas, il vaut mieux en parler avec ton mari et aller chez une infirmière ou un médecin. Il vous traitera pour ne plus avoir d'enfant. Mais il est dangereux d'aller soi-même à la recherche de plantes médicinales.

– Pourquoi est-ce dangereux ?

Il se peut que, plus tard, tu aimeras quand même avoir un enfant, mais si tu es stérilisée, ce sera impossible. Ou encore, si Dieu n'est pas d'accord, tu pourras y laisser la vie.

---

<sup>38</sup> Pour plus de détails sur l'entonnoir, voir plus haut, note bas de page.

### Liste des plantes citées en rapport avec la naissance

L'identification des plantes a été faite par Vedast Maes, OFM cap., voir  
*Noms ngbaka de la Faune et de la Flore de l'Ubangi*, polycopié.

**'bulù** : plante herbacée, utilisée fréquemment dans la médecine traditionnelle; les feuilles ressemblent à des épinards.

**dàmbù** : légume à feuilles mucilagineuses; les feuilles sont utilisées pour faire de la sauce (*Eracotheca sesamoides-pedaliaeia*).

**dê** : plante liliacée plantée souvent près des maisons; fleurs striées de blanc et de rouge. Plante médicinale, p.ex. pour les lombalgies, les maux de tête, pour faciliter l'accouchement, etc. Selon les croyances ancestrales, elle est une plante magique à usage multiple (*Crinum sp.*).

**dòndòkpó'dò** (O : dòndòngbó'dò) : arbuste sarmenteux, 3 à 5 folioles (*Connaracea : Byrsocarpus*).

**gódángáná** (tèngbià) : arbre moyen, cime élancée, fruit ligneux en forme de petite poire, graines ailées (*Oleac.: scribera arborea*).

**gbàbèlè** : nom donné à deux espèces d'arbres : 1) gbàbèlè (litt. : grand sein), feuilles de 40 cm de long, composées de 7 à 9 folioles, grands fruits longiformes; en galeries forestières (*Simarubacée : Brucea macrophylla*) ; 2) bèlèsénzè (litt. : sein/idéoph.), petit arbre à gros fruits cylindriques (*Kigelia africana*).

**gbèákùbù** (tàndà) : arbre, 35 m de hauteur, 1 m de diamètre; le bois fendu brûle facilement et est parfois utilisé comme torche (*Meliac.: Guarea Laurentii*).

**kító** : grand arbre, bois lourd pour menuiserie; les fruits sont recherchés par les singes (*Rub.: Sarcocephalus Diderichii*).

**kòkólò** : arbuste sarmenteux de bord d'eau (*Euph.: Alchornea cordifolia*). Les feuilles et les fruits sont utilisés dans la médecine traditionnelle, tandis que le bois est utilisé dans les rites du siège-autel (ndábà).

**kòlè** : igname à bulbes aériennes (*Dioscorea bulbifera*). Il en existe deux espèces : èfè kòlè : l'igname à bulbes aériennes douce, qui est consom-

*mée et fá kòlè : l'igname à bulbes aériennes amère; elle est utilisée dans la médecine traditionnelle et dans certaines pratiques magiques.*

**kòkómbò** : *arbuste dont les jeunes branches sont habitées par de grandes fourmis noires à piqûre douloureuse (Flac.: Barteria fistulata).*

**kúlà** : *arbre de 30 à 50 m de hauteur; 0,7 à 1,5 m de diamètre (Papil. Pterocarpus Soyauxii).*

*Le bois réduit en poudre donne un fard rouge; or la couleur rouge fait penser au sang et donc à la vie; c'est pourquoi le bois ou le fard rouge sont fréquemment utilisés dans les rites et dans d'autres circonstances.*

**kpùá** (O : pùá) : *plante liliacée à feuilles raides et tachetées, plantée comme remède médicinal et pour autres usages; importée, plantée souvent dans les villages (Lilia.: Sansiviera sp.).*

**màndànggélá** (màndànggálà): *arbre sarmenteux, fruit sucré (Cappar.: Pentadiplandra Brazzeana).*

**mbò'bò** : *arbre de 15-30 m de hauteur, coeur-de-boeuf sauvage, gros fruit à pulpe comestible (Annon.: Annonidium Mannii). L'écorce est utilisée dans la médecine traditionnelle.*

**ndilibò** (ndilibà) : *arbuste sarmenteux ou liane à panicules de fleurs blanches, commun (Combr.: Combretum hispidum). On cueille les jeunes feuilles et on les broie pour faire des cataplasmes qu'on applique sur des plaies fraîches contre les infections, par ex. lors de la circoncision.*

**ndùngbùlù** : *esp. de trèfle, graminée basse, commune le long des routes, à épis digités, utilisés dans les rites de bénédiction (Gram.: Eleusine indicum).*

**ngòlò** : *liane coriace à épines courtes; sert de lien et tressage durable, pour border paniers, corbeilles, etc. (Smil.: Smilasp.).*

**ngòkà** (O : ngbòkà) : *petit arbre de sous-bois, bois dur, feuilles longiformes; très commun. Est utilisé dans la médecine traditionnelle et dans certains rites, comme la construction du siège-autel, surtout à cause de son bois dur (Acant.: Thomandersia laurifolia).*

**ngònggò** : *arbuste; son bois dur sert de pieds de lit, de pointes de flèche, etc. (Eben.: Maba macrocarpa).*

**nyàkàndi** (E : yàndí) : *petite liane herbacée rampante, très envahissante, fleur mauve. Est utilisée pour lier les feuilles autour des pains de manioc (chikwanges) ou autres petits colis. Se casse vite (Convolv. : Ipomoea involucrata).*

**sàmbè** : *petit arbre (Logan.: Strycnos icaia, Dewevrei) dont la raclure des racines est utilisée dans la médecine traditionnelle et dans l'épreuve du poison.*

**sònggá** (ou : sònggò) : *euphorbe candélabre, utilisée dans la médecine traditionnelle et autres usages; souvent plantée pour en faire un poison pour la pêche, la chasse (Euph.: Euphorbia sp.).*

**tà'dá** : *plante herbacée charnue grimpante, souvent plantée aux villages, pour usage médicinal (Vitac.: Cissus quadrangularis). (Comparez les trois plantes : tà'dá, kpùá et dè).*

**tàndalà** : *suffrutex ou arbre; le fruit rouge est un piment servant de condiment (Solan.: Capsicum Fructicosum).*

**tètòkò** : *petit arbre à sève rouge sang, en sol humide, bois léger (Gutt. : Harungana Madagascarensis).*

**túgàzá** (tètù) : *nom de plusieurs arbustes (Viol., Rinorea sp. sp.).*

**wílí dò** : 1) *arbre, 29 m ht., à folioles falciformes (Mimos. : Albizzia glabrescens) ; 2) arbre, 40 m ht., 1 m diam.; l'écorce battue servait de savon (Mimos.: Albizzia ferruginea).*

**wólò** : *arbre moyen en terrain marécageux, très commun (Rub.: Mitragyna macrophylla).*

**yàndí** : *voir nyàkàndi.*

**yònggò** : *plante herbacée à vrilles rampantes, cultivée pour les graines oléagineuses (Cucurb.: Cucurbitacea sp.).*

**zàmà** (tèzàmà) : *petit arbuste très branchu qu'on trouve au bord des ruisseaux. Les racines sont souvent utilisées dans le piégeage et dans la chasse.*

### Chapitre 3. Les jumeaux

Chez beaucoup de peuples, la naissance de jumeaux est un événement particulier, un peu mystérieux, ressenti comme quelque chose d'exceptionnel dans leur vie. Il en est de même chez les Ngbaka. Ils disent : *"Obé dā wà á ógbà sǎ óbê"* (les jumeaux sont des enfants mystérieux) ou encore : *"Wà á óbé túnúmò"*<sup>39</sup> (ce sont des enfants magiques).

Les jumeaux ne sont pas comme les autres enfants, leur naissance est ressentie comme un événement joyeux mais en même temps avec du souci, voire une certaine crainte. On dit : *"Gulu we ko be dā ma nganda wena"* (la naissance de jumeaux est une chose très difficile), ou encore : *"Zǎ tǎ bé dǎnc dǎ wénǎ"* (les *zǎ* des jumeaux sont nombreux). Le sens du mot *"zǎ"* est difficile à traduire ; il signifie aussi bien force vitale que force magique, mystérieuse, dons particuliers, totem, tabou etc. .

C'est pourquoi, la naissance de jumeaux s'accompagne de rites et de prescriptions particuliers. Dans ce chapitre, nous voulons seulement parler de quelques rites et prescriptions qui nous ont été communiqués à travers des entretiens avec nos interlocuteurs.<sup>40</sup>

#### La naissance de jumeaux

– Y a-t-il des signes particuliers qui montrent que la femme attend des jumeaux ?

*Catharina* : Pas toujours, mais certains signes peuvent le faire soupçonner.

P.ex. la femme enceinte est confrontée plus souvent qu'à la normale avec des serpents ; parfois elle trouve un serpent dans sa maison, en-dessous de son lit, ou un serpent qui se glisse sur ses pieds etc. Il ne

---

<sup>39</sup> *Túnúmò* signifie mauvais esprit. Dans le contexte présent, on ne veut pas dire que les enfants jumeaux sont possédés d'un mauvais esprit mais qu'ils ont des pouvoirs spéciaux.

<sup>40</sup> Les noms des interlocuteurs sont : Vonga ('Boyademele 1989) ; Nasena et Linganda ('Bokada Songbo 1989) ; Mbuamo Cath ('Bobadi 1994) ; Nduma ('Bominenge 1994). Puis encore les informations par écrit communiquées par Zagbalafio-Gbamboko Vedast (1990).

s'agit pas de n'importe quel serpent mais toujours du *gô bélé*<sup>41</sup>. Alors la femme s'écrie "Holà! Je vais sûrement accoucher de jumeaux!", car le serpent *bélé* est le serpent des jumeaux.

S'il s'agit de jumeaux 'sur la liane' (*óbé d'á ngó nyàkà*), il n'y a jamais de signes précurseurs car ceux-là n'ont pas de lignage.<sup>42</sup>

*Zagbalafio* : On dit aussi que si une femme sent des coups des deux côtés de son ventre, on peut présumer qu'il s'agit de jumeaux.

– Et comment se déroule l'accouchement ?

*Vonga* : Lorsque les contractions commencent, on ne sait pas encore qu'il s'agit de jumeaux. On appelle la femme accoucheuse. Quand elle voit que la femme est prête à accoucher, elle dit : "Pousser ! Pousser !" La femme pousse et un des enfants apparaît. Même si elle soupçonne qu'un deuxième enfant pourrait suivre, elle n'en parle pas, elle dira : "Pousse pour faire sortir le placenta!" Alors la femme pousse fort et voilà : un deuxième enfant apparaît, suivi du placenta. Si l'une des personnes présentes avait dit : "Ce seront des jumeaux !", ou si l'accoucheuse avait dit : "Pousse, parce qu'il y a encore un enfant", alors le deuxième enfant serait né mort, décédé dans le sein de la mère.

Si au moment de la naissance des jumeaux, des membres masculins de la famille maternelle se trouvent dans la maison, ils seront poussés dehors dès que le deuxième enfant apparaît. Ils ne peuvent pas voir les enfants ni entrer dans la maison. Pour voir les enfants, ils doivent attendre le jour où l'on sortira les enfants de la maison de manière rituelle. Seuls les membres de la famille paternelle et éventuellement quelques membres féminins de la famille maternelle sont autorisés à voir les enfants dans les deux ou trois premières semaines.

*Zagbalafio* : L'enfant qui est né le premier est considéré comme le plus jeune. Il est envoyé par son frère ou sa soeur aînée pour voir comment

---

<sup>41</sup> *Gô bélé* : serpent gros comme un pouce, 50 à 60 cm de longueur. Les ancêtres le considéraient comme le serpent des jumeaux, leur animal totem.

<sup>42</sup> Une sorte de jumeaux est appelée 'ceux sur la liane' Le sens de cette phrase nous est inconnu. Est-ce parce que ces jumeaux n'ont pas d'animal totem?

les choses se passent dans le monde. S'il fait savoir que tout est comme il faut, alors l'aîné(e) fait son apparition; sinon il reste dans le sein de sa mère et y meurt.

Après que les deux enfants sont nés, on coupe le cordon ombilical, on lave les enfants à l'eau froide et on les enduit avec de la poudre rouge de l'arbre *kúlà\**. Les personnes présentes peuvent alors tenir les enfants dans les bras comme on le fait à la naissance d'autres enfants. Ensuite on dresse, près de la maison où les enfants sont nés, un siège-autel (*ndábà*) pour les rites prévus et on l'entoure d'un enclos en paille tressée (*ndògò*) pour éviter que des passants éventuels voient ce qui se passe à l'intérieur de la clôture. Par là, les gens sauront que des jumeaux sont nés.

On appelle le guérisseur pour cueillir les plantes médicinales et pour exécuter un rite près du lit où les enfants sont nés. A partir de ce moment, le père ne peut plus dormir ni même s'asseoir sur ce lit jusqu'au jour où les jumeaux pourront parler et prononcer le nom des parents. Alors le guérisseur fera à nouveau un rite pour lever cet interdit.

### **Sortie des jumeaux**

#### *Entretien avec Vonga*

Quand les enfants sont en bonne santé et têtent normalement leur mère, ils ne sortent pas de la maison. Ils y restent deux à trois semaines jusqu'à ce qu'ils soient "sortis" de manière rituelle. Entretemps le père et quelques hommes de la famille vont à la chasse; les uns partent en forêt munis d'arc et de flèches, d'autres mettent des pièges ou vont à la pêche. Ils amènent le gibier et les poissons à la maison des jumeaux pour y approvisionner les membres de la famille. Après on fixe la date à laquelle aura lieu le rite de la sortie des enfants et leur rencontre avec les membres de la famille maternelle.

– En quoi consiste ce rite de la sortie ?

D'abord il faut prévoir de la nourriture. Les hommes repartent à la chasse et à la pêche ; les femmes préparent une grande quantité de maïs,

d'ignames, de galettes de graines de courges (*ngbèsè*) et de bière de maïs. Tout est stocké dans la maison.

Les jumeaux sont mis sur le *ndábà*. Le maître des rites prend un peu de bière de maïs, asperge les deux enfants, reprend un peu de bière et asperge le *ndábà*. Les hommes coupent des branches de palmier et érigent une palissade tout autour de l'entrée de la maison et du *ndábà* en ne laissant qu'une petite entrée.

Au jour fixé, les hommes adultes des deux familles se préparent à une lutte qui en fait ne sera qu'un simulacre de lutte. Les hommes du côté paternel, armés d'une sorte de bouclier fait de feuilles de palmier et de lances faites de tiges de la plante *yòló\**, prennent place à l'intérieur de l'enclos. Les hommes du côté maternel, armés de la même façon, s'approchent de l'extérieur en criant des insultes : "Hé là vous ! nous venons vous combattre, car vous êtes des hommes prétentieux. Aujourd'hui les enfants vont sortir." La lutte commence. On se jette quelques lances de part et d'autre, mais cela ne dure pas, bientôt la lutte se termine avec la victoire de la famille maternelle. Ils détruisent la clôture, jettent les branches de palmier, s'emparent des enfants et s'enfuient avec eux. Mais, à la première bifurcation des routes, ils s'arrêtent et crient : "Vous, vous êtes des gens prétentieux, c'est pourquoi nous venons chercher les enfants. Qu'allez-vous faire maintenant? Nous ne voulons pas qu'ils tombent malades." En prononçant ces paroles, ils écartent les maladies qui éventuellement pourraient les frapper. Puis le tapage s'apaise, les ravisseurs retournent vers la maison et rendent les enfants aux parents. Ils leur offrent des pièces de monnaie (*ngbùlùtù*) et des perles (*iyàkà*). Enfin tout le monde s'assied pour jouir d'un repas festif préparé par les femmes.

C'est comme cela que cela se passait du temps de nos ancêtres.

*Entretien avec Mbuamo Cath.*

– Quel est en fait le sens de ce simulacre de lutte?

C'est une coutume qui nous a été livrée par nos ancêtres. Quand des jumeaux naissent, ils doivent rester cachés pour les membres de la belle-famille. Ils ne peuvent pas entrer dans la maison des nouveaux-nés ni

s'approcher d'eux. Pour les voir et les tenir dans les bras, ils doivent d'abord faire cette lutte avec la famille du père et payer les parents. Ceci est vrai pour n'importe quels jumeaux. Si la belle-famille ne se tient pas à ces prescriptions et entre dans la maison sans rien de plus pour voir les jumeaux, les deux enfants ne pourront jamais parler. Ils grandiront normalement et pourront entendre, mais ils resteront muets pour toujours. C'est là un tabou qui ne peut être brisé.<sup>43</sup>

### Rite de "yènggèlè óbé dǎ"

*Extrait des entretiens avec Zagbalafio Gbamboko et autres*

Après le rite de la sortie des enfants suit un rite de célébration des enfants. On appelle cela "yènggèlè óbé dǎ" (litt. : balancer les jumeaux) ou "yàkà óbé dǎndǎ" (litt. : bercer les jumeaux).

Le célébrant met les enfants sur ses épaules et va de porte en porte à travers tout le village, suivi par une foule dansante et chantante :

Ngumbe ngumbe naa dǎ e e: òòóó

Ngumbe ngumbe naa dǎ e e: òòóó

A l'entrée de chaque maison, il brise un petit morceau de la boule de poudre rouge<sup>44</sup> faite en l'honneur des jumeaux et le dépose au-dessus de l'entrée. Quand il est passé ainsi devant chaque maison, il dépose les enfants sur le *ndábà*, prend un peu de la poudre (*kúlà*), la répand sur les épaules des enfants pour qu'ils grandissent bien et puissent marcher vite<sup>45</sup>. Ensuite il prend une galette *ngbèsè* dans la marmite avec laquelle il

---

<sup>43</sup> L'origine et le sens de cette lutte simulée nous est inconnu. Les Ngbaka sont patrilinéaires, mais les deux familles entretiennent des relations étroites et en même temps très délicates. C'est pourquoi, dans tous les grands événements familiaux, la présence d'au moins un membre de la famille maternelle (*yálé*) est nécessaire pour exprimer le respect et l'entente entre les familles paternelle et maternelle. Un manque de respect envers la famille maternelle aurait une influence néfaste. Certaines coutumes comme celle de la lutte simulée lors de la naissance de jumeaux pourraient indiquer un passage (transition) dans un passé lointain, du matriarchat au patriarchat, ou au moins d'une influence du matriarchat.

<sup>44</sup> Pour conserver la poudre rouge de l'arbre *kúlà*, on en fait des boules.

<sup>45</sup> D'autres disent que les parents sont assis sur le *ndábà*, chacun avec un enfant sur les genoux. Ils balancent les enfants tandis qu'on chante et répand la poudre rouge sur la tête des enfants.

fait un mouvement circulaire autour de la tête des enfants, il la rompt et en donne à manger aux enfants. Les parents des jumeaux et les membres de la famille se servent aussi de galettes *ngbèsè*. Alors la fête peut commencer : on mange et on boit; on danse et on chante; c'est la fête de la joie pour tout le village. Personne n'est invité, libre à chacun de participer à la fête. Si un étranger veut manger des galettes, il dépose une pièce d'argent dans un plateau et il se sert.

### **La signification de la poudre rouge "kùlà" et du sel traditionnel "kpátó"**

Chez les Ngbaka, comme chez beaucoup de peuples environnants, le bois de l'arbre *kùlà*, souvent sous forme de poudre, joue un rôle important dans les rites. Pour en comprendre le sens, il faut partir d'une vision du monde où les hommes et la nature forment une unité et peuvent s'influencer mutuellement. Les ancêtres attribuaient à certaines plantes des forces extra-ordinaires qui pouvaient être utilisées à des fins bienfaisantes ou malfaisantes. L'une de ces plantes à effets bienfaisants est le *kùlà*. Le bois de cet arbre est rouge, il désigne le sang. Or nous vivons grâce à notre sang, le sang est la vie. C'est pourquoi le bois du *kùlà* est présent dans tous les rites : il donne la vie et il augmente les forces vitales. En partageant la poudre rouge avec leurs parents, les jumeaux leur souhaitent bonheur, prospérité et ils leur donnent de la force vitale nouvelle.

De même pour le sel traditionnel *kpátó*<sup>46</sup>, il joue un rôle important dans la vie des gens. Les personnes âgées qui le partagent volontiers entre elles se souhaitent par là force et santé.

*Entretien avec Mbuamo Cath.*

La poudre rouge et le sel traditionnel sont deux éléments qui ne peuvent jamais manquer dans la maison des jumeaux, car ils sont leur force vitale (*zí té wà*).<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup> *Kpátó* ou *kpétó*, *kpéá tó* : sel traditionnel, extrait de plantes salines comme *ngàtà*, *lùmbá* et *imàná*, et conservé en morceaux.

<sup>47</sup> Pour la signification de l'expression *zí té wà*, voir *Croyances et Rites*, o.c., p.125.

La poudre rouge doit toujours se trouver au chevet de leur lit. Quand la mère sort avec les enfants, elle doit toujours en amener une provision, car il arrive que les enfants demandent : "Maman, où est notre poudre? Donne-nous-en un peu!". Ou l'un des enfants dit : "Maman, je veux mettre un peu de poudre rouge sur ta tête", ou encore : "Papa, attends, que je t'en mette un peu sur la tête." Ils répandent la poudre rouge sur la tête des parents et les parents à leur tour en répandent sur la tête des enfants.

Quand le père s'apprête à aller à la chasse, la mère demandera à l'un des enfants de lui donner un peu de poudre. Elle en met sur le dos de la main de son mari. Ou quand la mère va à la pêche elle-même, elle demandera à l'un des enfants de lui en mettre un peu sur le dos de sa main. La poudre *kùlà* doit donc toujours être disponible.

– Et le sel (*kpátó*), est-il important aussi ?

Bien sûr! le *kpátó* ne peut jamais manquer non plus. Un des enfants demande parfois : "Maman, donne-moi un peu de sel pour que je le lèche." Alors la mère brise un morceau de sel et le lui donne.

– Est-ce que le sel leur appartient donc à eux seuls ?

Oui, ils en sont les propriétaires; une autre personne ne peut pas en prendre. Quand les enfants sont plus grands, vous pouvez leur en demander vous-mêmes et ils vous en donneront. Si tu en prends sans leur permission, ils se mettront en colère. La nuit, ils en prendront et le jetteront dans les yeux. Le matin, tes yeux seront tout gonflés et tu ne verras plus rien. Tes colocataires te demanderont : "Qu'est-ce qui s'est passé ? As-tu peut-être pris le sel des enfants?"

## Ndábà pour des jumeaux

Dans ce qui précède, nous avons déjà parlé du rite du siège-autel (*ndábà*). Un *ndábà* était une petite installation en forme de siège ou de table sur laquelle le rite était effectué. Le rite du *ndábà* était exécuté dans plusieurs circonstances. Voici quelques particularités du rite du *ndábà* des jumeaux.

*Extrait des entretiens avec Vonga, Nduma, Nasena et Linganda*

Le *ndábà* est dressé à l'extérieur de la maison où les jumeaux sont nés, du côté droit de l'entrée. Il a la forme d'un *ndábà* pour un enfant malade, mais il a deux sièges car il s'agit de deux enfants. On coupe huit bâtons *ngòkà* pour les pieds et quelques branchettes du même bois pour les sièges. Celles-ci sont tressées avec des ficelles faites de la liane *ngòlò\**. Entre les deux sièges, on fait une séparation à l'aide d'un bâton du bois *ngònggò\**.

Selon les prescriptions du devin, on aménage un dossier de paille tressée, ainsi que des appuis-bras coupés en bois de *kòkólò\**. On les aplatit des deux côtés, on enduit un côté de poudre rouge humidifiée et l'autre de charbon de bois. Au-dessus du *ndábà*, on pend des fibres de feuilles de raphia. A côté du *ndábà*, on plante un jeune kapokier (*gìlà\**). Cet arbre pousse vite et devient un grand arbre. Que les jumeaux puissent survivre et grandir vite comme cet arbre (voir *Croyances et rites*, o.c., p.78).

Ce *ndábà* sert en premier lieu à célébrer les jumeaux (*yènggèlè óbé d'ánò*) comme il a été décrit plus haut. Si l'un des deux enfants tombe malade, ou les deux, on fera le rite du *ndábà* pour conjurer la maladie comme on le fait pour d'autres enfants malades. Suivant les prescriptions du devin, on dispose un enclos en paille tressée (*ndògò*) des deux côtés du *ndábà* ainsi que par derrière. On coupe une lance en bois de *ngòkà* (*sélé 'bèlènggá*) que l'on enfonce dans la terre à côté du *ndábà*. Sur la pointe de la lance, on pique une carotte de maïs rouge (*kóni ngbàyò*). On offre non pas une mais deux poules, une pour chaque enfant. Pour tous ces gestes, on suivra avec précision les prescriptions du devin, car la naissance des jumeaux entraîne beaucoup de tabous.

## Ce que l'on raconte sur le comportement des jumeaux

*Entretien avec Zagbalafio- Gbamboko*

– Combien de sortes de jumeaux y a-t-il ?

Il y a trois sortes de jumeaux : *óbé dá gǒ* (les jumeaux du serpent), *óbé dá zùlà* (ceux du rat), *óbé dá ngó nyàkà* (ceux sur la liane). Les jumeaux "sur la liane" sont petits à la naissance, mais ce sont des enfants méchants ; les autres sont un peu plus grands mais moins méchants.<sup>48</sup>

– Que dit-on encore sur les jumeaux ?

Les jumeaux disent toujours la vérité. Ce qu'ils disent arrivera . Quand ils jouent avec des serpents venimeux ou avec des mille-pattes venimeux, ceux-ci ne leur feront aucun mal. S'ils mangent des bêtes venimeuses, ils n'en seront nullement dérangés.

Les enfants jumeaux peuvent aussi se métamorphoser en serpent (*gǒ*), en rat (*zùlà*), en mille-pattes venimeux, en scolopendre à morsure venimeuse (*ndèà*), etc. Par exemple : quand une femme a préparé des galettes de grains de courges sans en donner aux enfants, ceux-ci se transformeront la nuit en rats, rentreront dans le *yínggílí*<sup>49</sup> et voleront toute sa provision de *ngbèssè* pour lui faire payer son avarice.

Ils feront la même chose avec une femme qui a préparé du *kpátǒ*. Ils lui jetteront du sel dans les yeux pour que le lendemain matin elle se lève avec des yeux gonflés. Elle devra demander pardon aux enfants et les supplier de la guérir.

– On dit que des enfants jumeaux sont jaloux l'un de l'autre ?

Oui, ils ne supportent pas que l'un soit plus considéré que l'autre. Si cela arrive, l'enfant qui se sent lésé fera en sorte que son frère ou sa sœur devienne infirme, ou même il le/la tuera. C'est pourquoi il faut toujours

---

<sup>48</sup> *Obé dá ngó nyàkà* : Le sens de ce nom nous est inconnu. Certains disent que ce nom fait allusion à leur caractère capricieux. Ils sont comme des petits écureuils qui font leurs caprices en courant sur les lianes.

<sup>49</sup> *Yínggílí* : sorte de corbeille longiforme, faite en baguettes de rachis de palmier, suspendue au fond du grenier, au-dessus de l'âtre, pour conserver de la viande séchée, des chenilles, des champignons, du sel, etc.

traiter les deux enfants de manière tout à fait égale. Si l'on exprime son admiration pour l'un, il faut le faire aussi pour l'autre. Si l'on donne quelque chose à l'un, il faut donner la même chose à l'autre. Bref, tout ce que tu fais pour un des enfants, il faut le faire aussi pour l'autre.

### **Comment faut-il se comporter envers des jumeaux ?**

*Zagbalafio-Gbamboko, Vonga et Mbuamo Cath.*

Les parents des jumeaux :

- Les parents des jumeaux doivent toujours vivre en paix l'un avec l'autre, être de bonne humeur et joyeux. Il ne faut pas qu'il y ait entre eux dispute ou rancune. Ils ne peuvent jamais "refuser la nourriture l'un de l'autre" (*wà té bɛ̀ kà gó*)<sup>50</sup>. La maison doit être un lieu de paix et de joie. Alors les enfants grandiront bien et seront en bonne santé.
- Quand les parents vont manger, il est bon qu'ils préparent deux pots et qu'ils se servent tour à tour de chaque pot. S'ils boivent de l'eau ou autre chose, il est bon qu'ils remplissent deux gobelets et qu'ils boivent tour à tour de ces deux gobelets. En voyant cela, les enfants sont contents et se réjouissent.
- Quand le père ou la mère fait quelque chose pour un des enfants, qu'il le fasse aussi pour l'autre (voir plus haut). Si on prend l'un des enfants sur le bras, il faut le faire avec l'autre aussi. Ils doivent prendre les deux ensemble, sinon ils se haïront, avec toutes les conséquences néfastes que cela implique.
- Les parents ne peuvent jamais tuer un serpent, un rat ou un scolopendre à morsure venimeuse (*ndɛ̀à*). Ils ne peuvent jamais non plus manger la viande d'un serpent, d'un rat ou d'un singe. S'ils le font quand même, ils risquent de manger leurs propres enfants, car les animaux cités sont peut-être leur animal totem : les enfants auront de la fièvre et l'un d'eux mourra (Les autres personnes peuvent manger de ces animaux).

---

<sup>50</sup> *Wà té bɛ̀ kà gó* (litt.: ils ne peuvent pas refuser la boule de maïs). Refuser la nourriture de quelqu'un est un signe de grave désaccord ou d'inimitié.

- Quand le père d'enfants jumeaux a couché avec une autre femme, il ne peut pas ensuite toucher ses enfants. S'il le fait, ils auront de la fièvre. Son épouse le verra et sera très fâchée. Après avoir passé plusieurs jours dans la maison de son épouse, l'interdit sera levé et le père pourra à nouveau toucher ses enfants.
- Quand le père de jumeaux part à la chasse, il prendra l'arc et les flèches ou les pièges et les déposera sur le *ndábà* des enfants. La maman les saupoudrera de poudre rouge, ou si les enfants ont grandi, ils le feront eux-mêmes. Le père n'aura plus besoin d'autres moyens magiques, la chasse sera bonne. A son retour de la chasse, il déposera le butin sur le *ndábà* des enfants.

Les autres personnes :

- Ils doivent également traiter les enfants de manière égale : ne pas exprimer son admiration envers l'un sans le faire pour l'autre (voir plus haut).
- Ils ne peuvent pas être avares envers eux, ni rien leur refuser.
- Quand un homme part à la chasse, il demandera d'abord aux jumeaux de répandre un peu de poudre rouge sur le dos de sa main et sur ses armes de chasse ou de bénir sa chasse. Quand il revient de la chasse, il ne doit pas oublier de leur donner un peu de viande rapportée de la chasse.

### **Encore quelques prescriptions à respecter envers les jumeaux**

*Vonga et Mbuamo Catherina*

- Le père doit s'abstenir de tout rapport sexuel avec sa femme jusqu'à ce que les enfants marchent. On exécutera ensuite un rite pour lever l'interdit (voir plus loin).
- *Vonga* : Quand les enfants commencent à manger de la nourriture solide, ils doivent se tenir à certains interdits alimentaires : en premier lieu, ils ne peuvent pas manger de serpent; puis, il leur est interdit de manger de tout animal à longue queue : le singe (*dàfà*), le grand rat de

Gambie (*kpá*), d'autres rats (*zùlà*) etc. ; en plus ils ne peuvent pas manger du petit poisson *gálà* (épinouche) qui se remue continuellement en zigzaguant dans l'eau ou des poissons tendres et gras comme le poisson électrique (*ngbi*). Tous ces aliments affaiblissent les enfants et les rendent malades.

- *Vonga* : Quand le père ou la mère rend visite à des amis ou à de la famille et qu'on lui sert du poulet préparé, il ou elle ne pourra pas en manger, car le poulet a peut-être été dans une autre marmite que la leur. Il/elle emportera le poulet vivant chez eux et le préparera dans sa propre marmite. Ce n'est que quand les enfants marchent que cet interdit sera levé et qu'ils pourront manger dans une maison étrangère. C'est ainsi que cela se passait du temps de nos ancêtres.
- *Catherina* : Les enfants ne peuvent pas manger dans n'importe quel pot, uniquement le leur. Même si la mère va en voyage avec les enfants, elle emportera leurs pots sur la tête, car on pourrait, on ne sait jamais, leur servir de la nourriture dans un pot dans lequel auparavant du serpent aurait été préparé.
- *Vonga* : Les pots des enfants doivent être neufs, faits et cuits par une femme qui n'a plus de rapports sexuels avec un homme. Elle fait les pots séparément pour la boule de maïs (*sèmbé*) et pour la viande ou les légumes (*télé*). Elle en fabrique deux de chaque sorte, donc quatre en tout, un *sèmbé* et un *télé* pour chaque enfant. Elle les enduit avec de la poudre rouge et les décore avec des amandes du *gbànyà* qu'elle attachera sur les bords.

Quand on prépare un poulet pour les jumeaux, on répartit la viande en deux parts égales dans les deux *télé*, ainsi que deux portions de boule de maïs qu'on répartit dans les deux *sèmbé*. Les pots ne peuvent pas être échangés.

Si quelqu'un d'autre veut manger un peu de poulet, il devra payer les enfants, manger sur place et laisser les os sur place, il ne peut rien emporter. C'est ainsi qu'on faisait du temps de nos ancêtres et les enfants se portaient bien et grandissaient en bonne santé.

## Que doit faire une maman qui va en voyage avec ses jumeaux ?

*Extrait d'un entretien avec Mbuamɔ Cath.*

Quand une maman veut partir en voyage avec ses jumeaux et qu'elle apprend qu'il y a un décès dans le village où elle veut se rendre, elle remettra son voyage à plus tard, car les enfants ne peuvent pas entendre de chants de deuil.

Au moment du départ, la mère prend un peu de terre de sa maison, l'emballa et l'ajoute au bagage sur sa tête<sup>51</sup>. Elle emmènera aussi deux paquets de poudre rouge (*kúlà*) et deux paquets de sel traditionnel (*kpátɔ́*). Puis elle se met en route avec ses jumeaux.

Arrivée à destination, elle est accueillie par ses hôtes et peut s'installer dans l'endroit qui lui est réservé pour passer la nuit avec ses enfants. Elle déposera les paquets de *kúlà* et de *kpátɔ́* au chevet du lit où coucheront les enfants. Ainsi ils ne se rendront pas compte qu'ils ont quitté leur maison et qu'ils logent dans une maison étrangère.

Quand le séjour touche à sa fin et que la maman fait ses bagages pour quitter la maison des hôtes, elle prend aussi un peu de terre de leur maison, l'ajoute à la terre qu'elle avait prise de sa maison à elle et met le tout dans ses bagages. Elle prend soin d'emporter les paquets de *kúlà* et de *kpátɔ́*. Elle les met dans ses bagages et quitte la maison pour rentrer chez elle.

Rentrée chez elle, elle dépose les enfants, enlève les bagages de sa tête et remet les paquets de *kúlà* et de *kpátɔ́* à leur place dans la maison. Elle ouvre le paquet avec la terre, le met dans un bol avec de l'eau et lave les enfants avec ce mélange. Elle dit : "Nous avons été en voyage, nous voici rentrés chez nous, ceci est notre maison. Vous ne devez pas retourner là-bas pour y chercher votre maison, c'est ici notre maison, nous n'avons fait qu'une visite dans cette maison-là. N'y retournez pas, c'est ici que nous sommes chez nous."

Quand la maman suit toutes ces prescriptions, les enfants se sentiront bien, ils ne pleurnicheront pas et ne tomberont pas malades. Mais si elle

---

<sup>51</sup> Les femmes ont l'habitude de porter leur bagage dans une grande corbeille sur la tête.

ne les suit pas, si p.ex. elle oublie de ramener une de ces choses, les enfants ne se sentiront pas à l'aise. Le soir, ils se mettront à pleurer sans arrêt. La mère les bercera jusqu'à ce qu'ils s'endorment, mais dès leur réveil, ils recommenceront à pleurer. Pourquoi ? Parce que la maman n'a pas suivi toutes les prescriptions, parce qu'elle a laissé un de leurs objets vitaux dans une maison étrangère. Elle a abandonné une part de leur force vitale (*zǐ té wà*).

C'est la raison pour laquelle on dit qu'élever des jumeaux, c'est très difficile, car "*ké 'dà bé dǎnò má dò zímí mǒ wéná*" (quant aux jumeaux, il y a beaucoup de prescriptions et d'interdits à suivre). On ne peut pas les négliger, il faut toujours être sur son qui-vive; alors les enfants se sentiront à l'aise et grandiront normalement.

– Est-ce que ces prescriptions et ces interdits sont encore respectés de nos jours ?

Oui, c'était comme ça chez nos ancêtres et cela l'est encore aujourd'hui. Du temps de nos ancêtres, des jumeaux ne mouraient pas, car les parents suivaient strictement toutes les prescriptions que nous venons d'expliquer et les jumeaux grandissaient bien. Mais nous, petits Belges<sup>52</sup>, nous ne pouvons pas nous contenir : nous mangeons tout ce qui nous est présenté, même si c'est un interdit pour des jumeaux : de la viande de porc, du poisson tendre et gras etc., nous mangeons tout. Et voilà : il arrive souvent qu'un des deux jumeaux meure et qu'un seul survive. Il ne faut pas chercher loin, la raison est simple : notre cœur est faible.

---

<sup>52</sup> Elle le dit d'un ton narquois, elle veut dire : "Nous, les soi-disant civilisés."

### Levée des interdits

Lorsque, après deux ans, les enfants sont sevrés et qu'ils peuvent marcher et parler, le temps est venu de lever les interdits auxquels les parents et les enfants ont été si longtemps soumis. Cela se fait par un rite.

On fait venir le guérisseur qui, lors de la naissance des jumeaux, avait accompli le rite près du lit de la mère. C'est lui qui exécutera maintenant un rite pour enlever la force magique des plantes qu'il avait utilisées à cette occasion.

Si les jumeaux sont deux garçons, le père prendra deux coqs; si ce sont des filles, il prendra deux poules; si c'est un garçon et une fille, il prend un coq et une poule. Il les tue et les prépare pour le guérisseur. Celui-ci, ensemble avec les enfants jumeaux, les mange.

Puis il rassemble de petits morceaux de chaque animal et de chaque plante qui était interdits aux parents et aux enfants. Il en fait un mélange dans un pot, le met sur le feu et le fait cuire. Puis il porte un peu de cette nourriture à la bouche des enfants et de leurs parents en prononçant les paroles correspondantes. A partir de ce moment-là, les interdits sont levés, ils peuvent manger tout ce dont ils avaient dû s'abstenir.

Ensuite vient un rite pour lever l'interdit des rapports sexuels entre les parents. On prépare de la bière de maïs et on tue une poule. On prend un petit garçon et une petite fille que l'on met sur les genoux du père et de la mère des jumeaux et tous les assistants chantent :

"Tulu go'do naa dā yengge 'do li ngo ge dele do dele (2)

Dele dele é è é è dele do dele (2)

Tulu go'do naa dā..."

ou :

"Naa dā yenggele yenggele, naa dā yenggele yenggele

Baa dā yenggele yenggele, naa dā yenggele yenggele

Baa dā yenggele yenggele..."

C'est ainsi que l'interdit est levé et que les parents peuvent à nouveau avoir des rapports et avoir des enfants.

## Les noms donnés aux enfants jumeaux

*Zagbalafio-Gbamboko*

On donne aux enfants jumeaux des noms particuliers. Les voici :  
Si ce sont deux garçons, ils s'appellent Kòngbò et Dàwíli ; Dàwíli est l'aîné, Kòngbò le cadet.  
Si ce sont deux filles, on les nomme Kágú et Dàkô ; Dàkô est l'aînée, Kágú la cadette.  
Si c'est une fille et un garçon, ils s'appellent Dàwíli et Dàkô. Chez les Ngbaka de l'ouest, on emploie aussi les noms Sèdà et Sàpíli.  
Pour des filles jumelles, on emploie aussi les noms Mbàli, Fùlù ou Hóáfùlù.  
Si l'un des deux enfants meurt à la naissance, on donnera le nom de Kpódà à l'enfant qui survit.

Signification de ces noms :

Dàwíli signifie littéralement : jumeau mâle ; Dàkô : jumeau femelle.  
Le sens de Kòngbò et de Kágú ne nous est pas connu.  
Kpódà signifie littéralement : enfant jumeau unique.  
Fùlù signifie enveloppe, housse, etc. et aussi poche des eaux (amnios) ; le nom Fùlù ou Hóáfùlù signifie : née coiffée.  
On dit que le nom Hóáfùlù est donné à une fille qui aurait dû être un des enfants jumeaux mais qu'elle aurait chassé son petit frère ou petite soeur et qu'elle est née seule dans la poche des eaux (*A á kpó zú bé dǎ*).

Le garçon qui naît après des jumeaux s'appelle Yànggè (Yànggédǎ).  
Yànggè est le nom du petit héron blanc ou garde-boeuf. La relation entre cet oiseau et l'enfant né après des jumeaux nous est inconnue.

La fille née après des jumeaux s'appelle Fùtù ou Fùtúdǎ. Nous retrouvons le mot fùtù dans fùtù hi (hampe de flèche sans pointe); la relation de ce mot avec une fille née après des jumeaux nous est inconnue  
Chez les Ngbaka de l'ouest, une fille née après des jumeaux s'appelle Pili Pùtù.